

# Echos

de la Compagnie



VIE SPIRITUELLE, DÉFIS, ACTUALITÉ, HISTOIRE

**BULLETIN BIMESTRIEL DES FILLES DE LA CHARITÉ  
DE SAINT VINCENT DE PAUL**

Abonnement : 45 € par an

**140, rue du Bac - 75007 Paris**

ISSN : 0397-000  
Directeur : Sœur Prévost

Imp. Chauveau - Indica  
2, rue du 19 Mars 1962 - 28630 Le Coudray  
Dépôt légal : février 2019

JANVIER

FÉVRIER

2019

N°1



L'audace  
de la sainteté  
pour  
un nouvel élan  
missionnaire

## Sommaire

---

## Vie spirituelle

---

- 2 Journée de reprise de fin d'année  
Père Bernard Schoepfer, CM, Directeur général
- 12 Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2019  
Sœur Kathleen Appler, Supérieure générale
- 17 Lettre du 2 février 2019  
Sœur Kathleen Appler, Supérieure générale

*Un enfant nous est né !  
Un cœur neuf nous est offert  
et donné.*

*Un monde nouveau veut naître.  
Des paroles inouïes se font entendre.  
Ceux qui les entendent retrouvent  
leur cœur d'enfant.*

*Ils sont enfants de Dieu.  
C'est Noël !*

*Que Dieu vous garde et vous bénisse !  
Une bonne et sainte année 2019.*

*En vous assurant  
de ma prière fraternelle.*

Père Bernard SCHOEPFER, CM.

## Défis actuels

---

### L'ONU

- 26 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme  
Sœur Catherine Prendergast, Fille de la Charité

## Actualités des Provinces

---

- 33 Province d'España-Est  
L'équipe pastorale du Centre pénitentiaire de Pampelune  
Des Filles de la Charité de la Province

## Histoire de la Compagnie

---

- 38 L'audace de la sainteté pour un nouvel élan missionnaire  
Le comité de rédaction
- 39 Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne  
Père Giuseppe Guerra, CM, Postulateur des causes des saints de la Famille vincentienne

PÈRE B. SCHOEPFER, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Journée de reprise de fin d'année  
à la Maison-Mère



Le Christ est né pour nous, alléluia !  
Venez, adorons-le<sup>1</sup>

Vie  
Spirituelle

### Introduction

En ce temps de Noël, la liturgie de l'Église, nous invite à méditer et à célébrer le mystère de l'incarnation. Ce mystère est grand, nous dit saint Vincent, grand en lui-même et grand dans ses conséquences. En effet, la Parole de Dieu est devenue quelqu'un. La Parole éternelle qui s'exprime dans la création et se communique dans l'histoire du salut est devenue dans le Christ un homme né d'une femme. La Parole ne s'exprime plus ici d'abord à travers un discours, fait de concepts et de règles. Ici, nous sommes mis en face de la personne même de Jésus. Son histoire unique et singulière est la Parole définitive que Dieu dit à l'humanité. Dieu veut nous parler. Il a quelque chose à nous dire, il nous invite à entrer en dialogue avec lui. Et ce qu'il dit, c'est Jésus. En nous approchant de l'enfant Jésus, en essayant de comprendre le récit de la naissance du Christ, en regardant l'enfant, Marie et Joseph, laissons Dieu nous parler. Le temps de Noël est une invitation à entrer en conversation avec Dieu. Cela suppose un certain silence, une écoute. Oui, venez, adorons-le.

Pour ce temps de méditation, je vous propose de reprendre les paroles de l'Angélu. Les Constitutions, au Statut 7c, disent : « *Dans la prière de l'Angélu, les Filles de la Charité accueillent le mystère du salut dont Marie s'est faite l'humble servante* ». L'Angélu est une prière mariale. L'Angélu est une méditation de l'incarnation.

## **I – L'ANGE DU SEIGNEUR APPORTA L'ANNONCE A MARIE. ET ELLE CONÇUT DU SAINT-ESPRIT**

Dans une conférence aux sœurs, saint Vincent parle de l'humilité, la charité, l'obéissance et la patience. A cette occasion, il s'interroge sur le choix de Dieu à l'égard de la Vierge Marie. Saint Vincent dit : « *Qu'est-ce qui fit que Dieu regarda la Vierge ? Elle le dit elle-même : « C'est mon humilité ». Je vous laisse à penser si nos sœurs ont recours à la sainte Vierge, qui a tant aimé cette vertu, comme elle obtiendra de Dieu qu'il leur fasse la grâce de la pratiquer.* »<sup>2</sup>

En reprenant le dialogue de l'ange avec Marie et en ponctuant chaque dialogue d'un « Je vous salue Marie », nous entrons dans le mystère de l'alliance que le Seigneur a établie. Marie, comme femme d'Israël, porte en elle toute la culture de l'ancienne alliance. Elle se souvient des alliances successives avec Noé, avec Abraham, avec Moïse. Elle porte aussi l'Espérance de l'accomplissement de ces promesses.

C'est pourquoi les paroles de l'ange sont à la fois bouleversantes et réjouissantes. Bouleversantes au point de troubler Marie et réjouissante car Marie qui concentre la mémoire d'Israël reconnaît dans le message la réalisation de la Promesse. « *Voici la Servante du Seigneur... qu'il me soit fait selon ta parole* ». La foi pure de Marie lui permet d'accueillir cet appel, cette vocation particulière et de se faire humble servante du Seigneur ; c'est aussi une foi audacieuse qui demande l'accomplissement en elle de la parole annoncée. L'Angélu nous apprend à bien écouter et à bien croire.

Bienheureuse la Vierge Marie qui a mis au monde et éduqué le Fils du Père éternel. Mais pourquoi devons-nous l'admirer et lui chanter

## Journée de reprise de fin d'année

notre amour et notre joie ? Pas parce que Jésus a tété son sein et bu son lait, parce qu'il a de son sang dans ses veines, pas parce qu'elle l'a aimé et accompagné, même pas parce qu'elle l'accompagnera jusqu'à la croix. Tout ça, c'est vrai, mais ce n'est pas le plus important. Le plus important, c'est que Marie a écouté la Parole de Dieu, qu'elle l'a gardée et qu'elle l'a mise en pratique. Nous connaissons bien comment elle a entendu la parole de Dieu, puisque nous le disons chaque fois que nous prions le « Je vous salue Marie ».

La gloire de Marie, ses mérites pour lesquels nous l'admirons et nous l'aimons, comme une mère très chère, c'est d'avoir écouté la Parole de Dieu et de l'avoir mise en pratique.

Dans la vie de chacun d'entre nous, l'arrivée de la Parole de Dieu soulève des résistances, des refus, des erreurs. On peut être pécheur, faire le mal, on peut se tromper, suivre des prophètes de malheur... mais ce qui compte, c'est de recevoir la Parole de Dieu, et laisser transformer notre vie par cette Parole. Bienheureux ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la mettent en pratique.

Dans son Exhortation apostolique sur la sainteté dans « le contexte actuel », le Pape François nous éveille à nous rendre disponible à l'écoute de l'œuvre de l'Esprit Saint. Je le cite :

*« Il pourrait arriver que dans la prière même nous évitions de nous laisser interpellé par la liberté de l'Esprit qui agit comme il veut. Il faut rappeler que le discernement priant doit trouver son origine dans la disponibilité à écouter le Seigneur, les autres, la réalité même qui nous interpelle toujours de manière nouvelle. Seul celui qui est disposé à écouter possède la liberté pour renoncer à son propre point de vue partiel ou insuffisant, à ses habitudes, à ses schémas. De la sorte, il est vraiment disponible pour accueillir un appel qui brise ses sécurités mais qui le conduit à une vie meilleure, car il ne suffit pas que tout aille bien, que tout soit tranquille. Dieu pourrait être en train de nous offrir quelque chose de plus, et à cause de notre distraction dans la commodité, nous ne nous en rendons pas compte. »<sup>3</sup>*

Comme la Vierge Marie, laissons-nous surprendre par l'annonce de l'ange. Comme nous le chantions dans une hymne de l'Avent : Dieu est à l'œuvre en cet âge. Aujourd'hui, l'Esprit Saint est à l'œuvre en nos vies !

## II – « VOICI LA SERVANTE DU SEIGNEUR. QU'IL ME SOIT FAIT SELON VOTRE PAROLE »

Dans un avis de retraite aux missionnaires, saint Vincent les encourage à : « *se donner entièrement à Dieu pour le servir en la vocation en laquelle il lui a plu nous appeler. Faire une grande estime de sa vocation et s'y affectionner plus qu'à toutes les autres conditions du monde...* »<sup>4</sup>

Marie a vécu pour accomplir la volonté de Dieu ; telle est sa leçon de sainteté pour nous. Marie veut faire la volonté de Dieu. La volonté de Dieu est son guide, son but. Elle veut rendre heureux son Seigneur par tout ce qu'elle fait. Quand l'ange Gabriel la rencontre, elle ne fait rien de particulier, rien de spectaculaire ; elle est simplement fidèle au plan de Dieu sur elle. Elle « occupe la première place parmi ces humbles et ces pauvres du Seigneur qui espèrent et reçoivent le salut de lui avec confiance » (CEC, 489).

Faisons confiance au Seigneur et il agira : « Comment cela se fera-t-il ? » Est-ce que cela va vraiment se passer ? Ayons confiance, c'est le plan de Dieu. C'est lui qui est à l'origine de notre salut. « Le regard de la foi peut découvrir, en lien avec l'ensemble de la révélation, les raisons mystérieuses pour lesquelles Dieu, dans son dessein salvifique, a voulu que son Fils naisse d'une vierge » (CEC, 502).

Les voies de Dieu ne sont pas nos voies. C'est sa volonté que le Fils de l'homme vienne au monde. Marie est abasourdie que Dieu veuille qu'elle soit la mère de son Fils, pourtant elle croit.

Pourquoi elle et non pas quelqu'un d'autre ? Cela demeure mystérieux. Comme à Thomas, Jésus nous dit chaque jour : « Ne sois pas incrédule, mais crois. » (Jn 20, 27). Marie croit que c'est la volonté

## Journée de reprise de fin d'année

de Dieu pour elle. Dieu est tout pour Marie, et elle ne veut qu'une chose, lui plaire. Il est tout pour elle et avec lui rien n'est impossible.

Comme l'a écrit le Pape Paul VI dans son encyclique, « *La Vierge Marie a toujours été proposée par l'Église à l'imitation des fidèles... parce que, dans les conditions concrètes de sa vie, elle a adhéré totalement à la volonté de Dieu, elle a accueilli la parole et l'a mise en pratique, elle a été inspirée dans son action par la charité et l'esprit de service : en résumé, elle fut la première et la plus parfaite disciple du Christ. Tout cela a une valeur exemplaire universelle et permanente.* »<sup>5</sup>

En cette journée de récollection, prions avec ferveur et disons-lui : Seigneur, aide-moi à imiter son exemple d'humilité et d'obéissance afin que je puisse aussi suivre ta volonté dans ma vie, comme elle l'a fait.

Aujourd'hui je vais accepter les événements et les personnes que je rencontrerai avec foi et espérance. Nous sommes éblouis par le respect de Dieu vis à vis de sa créature, et par la confiance de Marie, son abandon total entre les mains du Seigneur. Comment a-t-il eu l'idée étonnante de venir sur terre pour nous parler de son amour pour nous ? Il faut être fou, fou d'amour pour agir ainsi !

Admirons, aussi, l'adhésion sans restriction de Marie au projet de Dieu sur elle. Elle ne se soucie pas des réactions de son entourage, de la peine que pourrait ressentir Joseph, des conséquences désastreuses que risque d'entraîner sa situation de fille-mère. Elle dit oui, tout simplement, avec beaucoup de confiance. Par sa foi inconditionnelle aux mots de l'ange la Parole de Dieu peut prendre chair en elle, non seulement en devenant le fils de ses entrailles mais aussi dans chacun de ses gestes et paroles. Sa vie devient « Bonne Nouvelle » !

Parce que Marie ne dit pas « je suis », s'affirmant face à Dieu, mais « voici » s'offrant librement à Lui, l'Esprit Saint peut venir sur elle et la rendre participante de la nature divine jusque dans la gloire de son Assomption.



En relisant, quelques paragraphes de l'Exhortation apostolique sur « la joie et l'allégresse », il nous est rappelé que nos chemins de vie sont nos chemins de sainteté. J'ai retenu ces deux numéros qui nous parlent de notre mission dans le Christ :

*« Pour un chrétien, il n'est pas possible de penser à sa propre mission sur terre sans la concevoir comme un chemin de sainteté, car "voici quelle est la volonté de Dieu : c'est votre sanctification" (1 Th 4, 3). Chaque saint est une mission ; il est un projet du Père pour refléter et incarner, à un moment déterminé de l'histoire, un aspect de l'Évangile. »*

*« Puisse-tu reconnaître quelle est cette parole, ce message de Jésus que Dieu veut délivrer au monde par ta vie ! Laisse-toi transformer, laisse-toi renouveler par l'Esprit pour que cela soit possible, et qu'ainsi ta belle mission ne soit pas compromise. Le Seigneur l'accomplira même au milieu de tes erreurs et de tes mauvaises passes, pourvu que tu n'abandonnes pas le chemin de l'amour et que tu sois toujours ouvert à son action surnaturelle qui purifie et illumine. »<sup>6</sup>*

Oui, Dieu est à l'œuvre en cet âge. Dieu nous parle, jour après jour. Saurons-nous devenir « Bonne Nouvelle » pour notre temps. La « Joie de l'Évangile » se révèle par nos vies concrètes.

### **III – ET LE VERBE S'EST FAIT CHAIR ET IL A HABITE PARMI NOUS**

Dans une répétition d'oraison, saint Vincent partage avec ses confrères. Il fait référence au naufrage du navire qui devait transporter à Madagascar trois missionnaires. Après avoir tiré leçon de cet événement, par une lecture croyante, il admire avec réalisme le mystère de l'incarnation :

*« Mais ne voyons-nous pas encore que le Père éternel, ayant envoyé son Fils en terre pour être la lumière du monde, ne l'y fit cependant paraître que comme un petit garçon, comme un de ces petits*

## Journée de reprise de fin d'année

*pauvres que vous voyez venir à cette porte ? Eh quoi ! Père éternel, vous avez envoyé votre Fils pour éclairer et enseigner tout le monde, et cependant le voilà qui ne nous paraît rien moins que cela ! »<sup>7</sup>*

Au cœur de la révélation chrétienne, une conviction : « Dieu a planté sa tente parmi nous ». Souvenons-nous, de la manifestation de la présence de Dieu dans la bible. Lors de l'exode et du séjour au désert, le Seigneur avait fait construire une tente, lieu de rencontre entre lui et Moïse et signe de sa présence au milieu de son peuple. De plus la gloire du Seigneur remplissait cette tente (Ex 40, 34-38). Pour le quatrième évangile, la personne de Jésus est désormais le lieu saint où les hommes rencontrent Dieu.

La parole de Dieu celle qui était au commencement le Verbe, ce Verbe qui était auprès de Dieu, et ce Verbe qui était Dieu. Cette parole, elle a attendu l'heure favorable, elle a préparé sa venue, comme nous le redit la lettre aux Hébreux (1, 1-2) : « Souvent, dans le passé, Dieu a parlé à nos pères par les prophètes sous des formes fragmentaires et variées ; mais, dans les derniers temps, dans ces jours où nous sommes, il nous a parlé par ce Fils qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a créé les mondes ».

Le Verbe a appelé les prophètes, notamment le plus grand, le dernier, « Il y eut un homme envoyé par Dieu. Son nom était Jean. Il était venu comme témoin, pour rendre témoignage à la Lumière, afin que tous croient par lui. Cet homme n'était pas la Lumière, mais il était là pour lui rendre témoignage ». Le Verbe a aussi appelé la Vierge, « Voici la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole ! »

Maintenant cette parole sort d'elle-même, s'exprime, entre dans le cours du temps, se manifeste, s'énonce, s'amplifie, s'harmonise, prend chair de notre chair. La naissance a eu lieu au cœur de la nuit ; cela a un caractère définitif, c'est la révélation, une manifestation comme sortie de soi, la nouveauté définitive. Oui la lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas arrêtée. Rien à dire pour nous, si ce n'est de recevoir, de laisser faire... puis de louer, de chanter notre reconnaissance à Dieu notre Père.

En ces jours de Noël, à travers les textes de la liturgie, nous constatons que l'impact de cette parole est réel, elle attire toute l'humanité : les pauvres comme les riches, les bergers comme les rois qui viennent voir le nouveau-né couché dans une mangeoire. Ils se présentent, s'offrent, écoutent, se laissent transformer, repartent dans la joie et la louange !

Cette parole qui vient dans l'histoire, vient aussi à chacun de nous, aujourd'hui. Elle est neuve et jaillissante comme au début puisqu'elle est éternelle. Nous pouvons l'accueillir, il n'y a pas d'autres obstacles ou de conditions que nous-mêmes ; accueillons-la comme nous sommes.

Être pauvre, aller à Jésus pauvrement, humblement, totalement, à la crèche considérer l'épaisseur du temps qui s'offre à nous, sentir ce temps qui nous entraîne, nous accueille, nous reçoit : « *Le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire* ».

En cette journée de méditation et de prière, demandons à Dieu de mieux contempler son mystère d'amour pour notre humanité. Dans le silence et la paix du cœur, adorons Dieu qui est, qui était et qui vient pour nous sauver, nous libérer, nous guérir ! La prière régulière de l'Angélus nous acclimata à ce mystère de vie et de joie que Dieu apporte, en son Fils, Jésus.

Dieu a partagé la condition humaine, le Créateur s'est unie à sa créature, l'Eternel est entré dans le temps, l'Absolu a connu le relatif, le Rédempteur s'est mêlé aux rachetés, le Très-Haut s'est fait le très-bas. Dieu s'est fait homme. En Jésus, il a montré par sa vie, par sa mort et par sa résurrection qu'il est notre Dieu. Jésus est l'Emmanuel, Dieu avec nous.

Dans un autre passage de l'Exhortation apostolique sur la sainteté pour aujourd'hui, je retiens ces belles paroles du Pape François : « *Le dessein du Père, c'est le Christ, et nous en lui. En dernière analyse, c'est le Christ aimant en nous, car "la sainteté n'est rien d'autre que la charité pleinement vécue". C'est pourquoi, "la mesure de la sainteté est*

## Journée de reprise de fin d'année

*donnée par la stature que le Christ atteint en nous, par la mesure dans laquelle, avec la force de l'Esprit Saint, nous modelons toute notre vie sur la sienne". Ainsi, chaque saint est un message que l'Esprit Saint puise dans la richesse de Jésus-Christ et offre à son peuple. »<sup>8</sup>*

Avec les saints et les saintes, de tous les âges, nous chantons :  
« Nous te cherchions, Seigneur Jésus, nous t'avons longtemps attendu, nous avons soif de ton visage : ô seul désir pour notre foi ! »

Tout au long de ce temps de Noël, nous proclamons : « Le Christ est né pour nous, alléluia ! Venez, adorons-le. »

En priant l'Angélus, nous méditons la Parole de Dieu et elle vient accomplir en nous, à la mesure de notre vocation et de notre foi ce qu'elle a accompli en la Vierge Marie.

Dans l'exhortation apostolique sur la Parole de Dieu, Benoît XVI nous invite à reprendre, cette prière, avec confiance et ferveur :

*« Le Synode a recommandé d'encourager parmi les fidèles la récitation de la prière de l'Angelus Domini. Il s'agit d'une prière simple et profonde qui, en union avec la Mère de Dieu, nous permet de nous "remémorer chaque jour le mystère du Verbe incarné". Il est opportun que le Peuple de Dieu, les familles et les communautés de personnes consacrées soient fidèles à cette prière mariale que la tradition nous invite à réciter à l'aurore, à midi et au coucher du soleil. Dans la prière de l'Angelus Domini, nous demandons à Dieu, par l'intercession de Marie, qu'il nous soit donné d'accomplir comme elle la volonté de Dieu et d'accueillir en nous sa Parole. Cette pratique peut nous aider à approfondir en nous un authentique amour pour le mystère de l'Incarnation. »<sup>9</sup>*

### **Pour conclure**

De tout temps, l'Incarnation a été objet de méditation et d'approfondissement théologique. Avec Bérulle, Olier et l'École

Française, saint Vincent est entré dans ce mouvement. Il a conscience que ce Mystère est la source qui féconde la vie spirituelle, la mission et le service. A le lire, convaincu, pressant et insistant, on pense au mot de sainte Louise méditant sur le mystère de l'Incarnation :

*« Votre Incarnation admirable était l'établissement de la grâce dont les âmes ont besoin pour parvenir à leur fin... »<sup>10</sup>*

Répands ta grâce, Seigneur, dans nos âmes.  
Nous avons connu par le message de l'Ange,  
l'Incarnation de ton Fils bien-aimé :  
conduis-nous, par sa Passion et par sa Croix,  
à la gloire de la Résurrection.  
Par Jésus, le Christ, Notre Seigneur. Amen

Père Bernard SCHOEPPER, CM  
*Directeur général*

## Notes

- <sup>1</sup> Antienne liturgie des heures pour le temps de Noël.
- <sup>2</sup> Coste X, p.537 – Conférence du 14 juillet 1658.
- <sup>3</sup> *Gaudete et Exsultate*, n° 172.
- <sup>4</sup> Coste XI, p.100 – Avis de retraite de 1632.
- <sup>5</sup> Encyclique *Marialis Cultus* n° 35, 1974.
- <sup>6</sup> *Gaudete et Exsultate*, n° 19 et 24.
- <sup>7</sup> Coste XI, p. 377 – Répétition d'oraison du 15 novembre 1656.
- <sup>8</sup> *Gaudete et Exsultate*, n° 21.
- <sup>9</sup> *Verbum Domini*, n° 88.
- <sup>10</sup> Écrits spirituels, Louise de Marillac, p. 792.

---

SŒUR K. APPLER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

---

## Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Chères Sœurs,

*Comme ils sont beaux sur les montagnes, les pas du messager,  
celui qui annonce la paix, qui porte la bonne nouvelle,  
qui annonce le salut et vient dire à Sion : « Il règne, ton Dieu ! » (Is 52, 7)*

Au début de cette nouvelle année, alors que nous espérons qu'adviennent une unité et une paix véritables, le message d'Isaïe résonne à nos oreilles et dans nos cœurs : la paix, la bonne nouvelle, le salut... Tandis que nous nous consacrons à nouveau à Marie, contemplons-la avec émerveillement en tant que Mère de Dieu. Elle nous invite à nous réjouir avec elle elle qui a apporté au monde non seulement une bonne nouvelle, mais la Bonne Nouvelle et à honorer son Fils en revenant sans cesse à l'Évangile et en le servant, avec une passion renouvelée, dans ses membres souffrants.

Dans cet esprit, je vous souhaite une joyeuse fête de Sainte Marie, Mère de Dieu, et une sainte année nouvelle. En tant que filles de l'Église et dans la tradition vincentienne, nous faisons mémoire avec reconnaissance des grâces de l'année écoulée, nous réfléchissons à notre vie aujourd'hui et nous nous préparons à répondre aux appels qui vont nous parvenir. Vos lettres qui offrent un aperçu de vos services, défis, efforts et aspirations m'aident à le faire. Je vous remercie sincèrement pour tout ce que vous avez partagé avec moi, pour vos vœux à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An ainsi que pour votre prière et les messes offertes à mes intentions et à celles de la Compagnie.

Vos messages montrent comment vous apportez le Christ aux pauvres et comment les pauvres vous apportent le Christ. Vous avez reçu et porté la Bonne Nouvelle aux autres ! Votre charité s'adresse à tous, des plus jeunes aux plus âgés, souffrant de tous types de pauvreté et de vulnérabilité. Vous m'avez parlé de votre service auprès des enfants de la rue, souvent victimes de négligence et de maltraitance, des soins que vous apportez aux mourants abandonnés, à ceux que d'autres organismes ont refusés... Vous sortez avec intrépidité aux périphéries, à la recherche des personnes qui, en raison de la discrimination, du manque de ressources ou du manque de voix, n'ont pas accès à ce qui leur est nécessaire. Il est évident que *vous aiguisez toujours votre regard pour repérer les vraiment pauvres* (DIA, p. 14). Aucun service n'est trop difficile, trop dangereux ou trop fatiguant pour vous. Merci pour votre courage, votre joie et votre fidélité qui *allient votre passion pour le Christ et votre passion pour les pauvres* (DIA, p. 5). Vous avez exprimé votre désir ardent de sainteté dans une vie apostolique infatigable, une vie communautaire engagée et une profonde vie spirituelle. Je loue Dieu pour votre volonté *d'oser renouveler vos cœurs, renouveler vos réponses, renouveler avec audace votre charité pour un nouvel élan missionnaire* (DIA, p. 8). Prions afin que nous puissions servir toujours avec générosité, même au péril de notre vie et au mépris de notre confort, et partager avec passion la paix, le salut et la Bonne Nouvelle que nous avons la grâce de connaître.

Vous avez décrit en toute simplicité des situations difficiles non seulement pour ceux qui vivent la pauvreté, mais également pour vous-mêmes. Avec eux, vous souffrez des catastrophes naturelles et de l'insécurité due aux conflits armés, au terrorisme, aux enlèvements, aux vols et à la pénurie de produits de première nécessité. Malgré la meilleure préparation possible et tous les efforts mis en œuvre pour les réaliser, certaines initiatives audacieuses ont échoué. Vous éprouvez la morsure de la pauvreté dans les lieux où il y a de moins en moins de Sœurs pour des services nouveaux ou existants. Cette souffrance est réelle et, ensemble, nous la remettons entre les mains de la Mère de Dieu afin qu'elle nous obtienne la force et la détermination pour persévérer. Avec sainte Louise, je peux dire : « *Il faut aimer le bon plaisir de Dieu en tous les événements de la conduite de sa providence ; il est vrai que vous voilà dans de grands embarras et de grandes peines ; n'était que j'espère l'assistance de l'esprit de Dieu en la conduite dont vous avez besoin, j'aurais grande crainte que cet emploi ne réussit pas* » (*Écrits spirituels*, L. 519, p. 611). Dans vos joies

## Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2019

et vos peines en communauté et avec ceux que vous servez, vous êtes des messagères qui annoncent la paix et portent la Bonne Nouvelle. Vous répondez aux appels du Pape François à grandir en sainteté dans le monde actuel et à promouvoir la paix. Dans son message pour la 52<sup>e</sup> Journée mondiale de la paix, il exhorte les dirigeants du monde à assumer leur responsabilité dans la construction de la paix tout en soulignant : « *Offrir la paix est au cœur de la mission des disciples du Christ* ». Son attention au bien commun et à l'interdépendance souligne l'importance de relations qui n'excluent personne et ne se limitent pas au moment présent. La construction de la paix « *respecte et promeut les droits humains fondamentaux, qui sont aussi des devoirs réciproques, afin qu'entre les générations présentes et celles à venir se tisse un lien de confiance et de reconnaissance* ». Pour développer la confiance mutuelle, nous devons savoir reconnaître les échecs, demander pardon et apprendre des autres sans nous décourager. Vos Communautés locales et vos apostolats expriment cette conviction que votre vie est « *pour la paix si elle se manifeste donc, dans la reconnaissance des charismes et des capacités de chaque personne* ».

Semer la paix, comme nous l'a rappelé le Pape François dans *Gaudete et Exsultate*, fait partie intégrante de la sainteté des enfants de Dieu. « *Les pacifiques sont source de paix, ils bâtissent la paix et l'amitié sociales... si parfois, dans notre communauté, nous avons des doutes quant à ce que nous devons faire, 'poursuivons donc ce qui favorise la paix' (Rm 14, 19)* » (GE, 88). En effet, la Parole de Dieu appelle chaque croyant à œuvrer pour la paix et à le faire concrètement dans le quotidien. C'est un moyen de répondre à l'exhortation de Dieu adressée à chacun d'entre nous : « *Soyez saints, car je suis Saint* » (Lv 11, 44 ; 1 P 1, 16).

Les paroles du Saint Père rejoignent le charisme vincentien. Nos Fondateurs ont souvent souligné l'importance de traiter les personnes avec respect et de reconnaître leur dignité. Dans l'explication de l'article 12 des Règles : « *Leur principal soin sera de servir les pauvres malades, les traitant avec compassion, douceur, cordialité, respect et dévotion* », saint Vincent introduit la pratique consistant à appeler les pauvres « *nos Seigneurs et nos Maîtres* ». Il poursuit : « *Voilà donc ce qui vous oblige à les servir avec respect, comme vos maîtres, et avec dévotion, parce qu'ils vous représentent la personne de Notre-Seigneur* » (Coste X, 331-332). La conférence du 19 août 1646 commence par les pensées des Sœurs sur le



respect et la douceur. L'une d'elles fait remarquer « *Le respect et la douceur nourrissent la paix ; où est la paix, Dieu habite* » (Coste IX, 262).

Pouvons-nous nous engager sans réserve à œuvrer pour la paix et la solidarité, à la suite du Christ, Prince de la Paix ? Nous aspirons toutes à vivre en paix, la vraie paix annoncée par les anges la nuit de Noël. Que 2019 soit l'année où notre vie en témoigne plus parfaitement et où tous les peuples en jouissent.

Nous savons qu'il n'est pas facile de bâtir une paix évangélique qui n'exclut personne (cf. GE, 89). Cela demande une grande ouverture d'esprit et de cœur, de la sensibilité, du renoncement à soi-même, de l'honnêteté et du courage « *d'accepter de supporter le conflit, de le résoudre et de le transformer en un maillon d'un nouveau processus* » (*Evangelii Gaudium*, 227). Je suis convaincue que semer la paix est une marque de sainteté que votre vie reflète déjà, bien que nous soyons invitées à « *davantage* ». *Comme ils sont beaux, les pas du messager, celui qui annonce la paix, qui porte la bonne nouvelle, qui annonce le salut !*

Notre conversion continuelle est nécessaire pour faire advenir ce don de Dieu. Mère Suzanne Guillemin a écrit : « *C'est chaque jour que nous devons reprendre en mains notre âme, pour la retourner vers Dieu... Tant que nous serons sur cette terre, nous devons nous maintenir en état de perpétuelle transformation, de tension vers Dieu. Dieu est là qui nous appelle et veut nous posséder tout entières...* » (Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1965). Cette transformation s'applique non seulement à la recherche de la paix, mais à tous les changements que nous souhaitons apporter au monde. Cela est particulièrement vrai pour les défis que nous nous sommes lancés dans le Document Inter-Assemblées : les relations simples et joyeuses en communauté, la confiance en la Providence, plus de cohérence, la communion renforcée, la coresponsabilité... car « *Dieu veut délivrer [un message] au monde par ta vie* » (GE, 24). Aussi, laissons-nous transformer par l'Esprit.

L'année nous offre de nombreuses occasions de faire monter notre prière et de participer aux initiatives de la Famille vincentienne et de l'Église en général. Déjà ce mois-ci, des jeunes se réuniront au Panama à l'occasion de la Journée Mondiale de la Jeunesse sur le thème « *Voici la servante du Seigneur, que tout m'advienne selon ta parole* ». Je vous invite

## Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2019

à accompagner les pèlerins qui cherchent à imiter le oui inconditionnel de Marie pour le bien du monde et de prier pour eux par l'intercession des saints patrons du rassemblement. Priez pour les participants et les organisateurs de la Rencontre de la jeunesse vincentienne, du 18 au 21 janvier. Centrée sur « *La joie d'être vincentien* », elle proposera des conférences et des ateliers afin d'aider les jeunes à trouver des moyens créatifs pour mettre en pratique la théorie dans leurs pays respectifs. Ils invoqueront et apprendront également des Saints et des Bienheureux vincentiens.

Ces rencontres sont en phase avec les deux initiatives du Père Tomaž que je vous encourage à poursuivre cette année, à savoir l'approfondissement de notre relation avec les Saints, les Bienheureux et les Serviteurs de Dieu de la Famille vincentienne et le renouvellement d'une culture des vocations. Sur le chemin de la sainteté que nous souhaitons manifestement suivre, nous avons besoin de l'exemple et du soutien d'hommes et de femmes qui ont vécu le charisme vincentien de manière radicale. La pastorale des vocations, si vivante dans de nombreuses Provinces, tend à favoriser la continuité du charisme à travers *notre témoignage attrayant et évangélisateur, la proposition des temps de prière et de service, l'accompagnement et la relecture en commun* (cf. DIA, p. 24).

Mes Sœurs, nous sommes appelées à embrasser l'avenir avec espérance. Nous ne devrions pas simplement rêver ou faire des projets, mais, à partir de notre réalité, avec nos forces et nos faiblesses, passer à l'action. Soyons d'authentiques Filles de la Charité, des personnes ordinaires qui partagent nos biens matériels et nos talents ordinaires pour bâtir, avec ceux que nous servons, une société plus juste et plus pacifique et pour tourner les cœurs vers Dieu. Marie, Mère de Dieu, aide-nous à annoncer la paix et à porter la Bonne Nouvelle !

Affectueusement et avec l'assurance de ma prière,

Sœur Kathleen APPLER,  
*Fille de la Charité*

SŒUR K. APPLER, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

---

## Lettre du 2 février 2019

Chères Sœurs,

*La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec nous !*

Chaque année, la fête de la Présentation du Seigneur nous donne l'occasion de célébrer ce mystère et de réfléchir à sa signification pour notre vie. Nous nous souvenons du jour où Marie et Joseph ont amené Jésus au Temple et l'ont consacré à Dieu. Pendant des siècles, le peuple d'Israël a attendu sa venue dans l'espérance. Lorsque Siméon regarde l'enfant, il est saisi de gratitude. Posant sur Jésus un regard de foi, cet homme juste et religieux s'écrie : « *Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël* » (Lc 2, 29-32). Lors de cette rencontre avec Jésus, Siméon est certain d'avoir vu son Sauveur. Tout ce pour quoi il a prié est accompli. Pour lui, le salut est maintenant une réalité ! Au cours de cette réflexion, je m'arrêterai sur la manière dont nous pourrions également nous associer à la prière de Siméon et progresser à travers elle. Nous désirons porter notre regard sur le Christ et, en effet, nous le faisons ; le regard du Christ nous touche.

Mais, permettez-moi, dans un premier temps, de partager quelques grâces reçues ce matin à la rue du Bac. Le Père Tomaž Mavric, notre Supérieur général, accompagné du Père Bernard Schoepfer, Directeur

## Lettre du 2 février 2019

général, s'est joint à nous, à la Chapelle, pour les Laudes et l'Eucharistie. Un peu plus tard dans la matinée, ils ont célébré la messe avec les Sœurs aînées de la Communauté Saint-Joseph. Leurs paroles et leur présence nous ont enrichies et ont renforcé notre lien privilégié, voulu par sainte Louise et entretenu avec soin au fil des siècles, avec nos frères de la Congrégation de la Mission.

J'ai eu le privilège de présenter humblement au Père Tomaž notre demande de renouveler les vœux en la fête de l'Annonciation. Avec simplicité, j'ai partagé les joies et les peines de l'année écoulée, soulignant notre désir sincère de nous donner totalement au Seigneur, en toute liberté, et de le servir dans la personne des pauvres. J'ai pu évoquer les nombreuses décisions audacieuses que vous avez prises au cours des douze derniers mois dont la mise en œuvre vous a obligées à quitter de manière désintéressée votre confort, notamment pour rechercher ceux qui sont vulnérables et isolés, à la périphérie. Votre engagement dans le service direct et dans la prière est manifeste à travers les visites et les lettres et j'ai communiqué tout cela avec une certaine fierté au Père Tomaž. Comment ne pas mentionner ma profonde estime pour votre discernement dans la prière, au cœur de ce monde en constante évolution, qui prend en compte les besoins multiples des pauvres et les réalités de vos Provinces ? J'ai demandé pardon pour les moments où nous, en tant que Compagnie ou personnellement, avons manqué d'audace à cause de nos peurs, en particulier la peur de l'inconnu. Le Père Tomaž, pour sa part, a été heureux que je lui partage nos expériences et il a exprimé sa reconnaissance pour notre proximité avec les pauvres et sa compréhension pour nos faiblesses. Il nous accorde la permission de renouveler les vœux le 25 mars 2019. Il a promis sa prière assidue et son soutien pour les besoins de la petite Compagnie.

Au cours de la préparation de cette lettre, l'expérience de foi de Siméon en train de contempler Jésus a attiré, à plusieurs reprises, mon attention. Conduit au Temple par l'Esprit, Siméon, pleinement habité par sa présence, s'est rendu compte que sa vie avait été bouleversée. Il a attendu et prié pendant des années pour voir son Sauveur ; lorsque cela s'est réalisé, il était prêt à mourir en paix. Imaginez l'intensité avec laquelle le regard de Siméon a pénétré Jésus pour voir la réalité derrière les traits extérieurs d'un enfant impuissant. Imaginez comment Jésus a dû regarder Siméon et confirmer silencieusement son intuition. Qu'est-ce qu'il a pu percevoir dans

le regard de Jésus ? Quelle a dû être la profondeur de son regard ! Peut-être vous rappelez-vous un moment de votre vie où le Seigneur a exaucé une prière de longue date et où votre vie a été transformée par l'expérience de sa présence. Notre réponse ne peut être que gratitude et volonté d'entrer dans un monde nouveau, pour « *aller en paix* » vers une réalité marquée par cette nouvelle grâce. Fortes du souvenir de ces expériences, nous pouvons nous préparer à la Rénovation et nous demander quelle « nouveauté » Jésus nous apporte afin de nous libérer pour une réponse renouvelée à son appel.

Si le regard de l'Enfant Jésus était si transformateur, combien plus puissant encore était son regard à la fin de sa vie terrestre ! Je médite souvent sur le tableau du Seigneur de la Charité peint par sainte Louise, qui est accroché au mur de l'escalier à quelques pas de mon bureau. Nous savons qu'elle a envoyé différents modèles de cette représentation de Jésus aux Communautés afin d'encourager les premières Sœurs et de soutenir leur prière. Si nous observons bien le tableau, nous nous rendons compte que les yeux baissés de Jésus se posent doucement sur celui qui le regarde et qu'il semble lui parler ou l'écouter. Sa tête s'incline légèrement, comme pour répondre à une demande. Ses pieds, fermement posés sur un globe, parlent de sa relation étroite avec le monde et de sa volonté de nous rejoindre avec une disponibilité sans réserve. Ses mains ouvertes révèlent son désir de nous accueillir. N'ayant pas peur de montrer ses blessures, Jésus embrasse la souffrance qu'il a assumée pour nous. Le plus frappant est que le cœur de Jésus rayonne de lumière pour dire son amour infini pour chacun de nous, ses frères et ses sœurs. Chaque élément de cette représentation de Jésus nous invite à l'intimité avec lui.

Quelles grâces pourraient s'opérer en nous et à travers nous si nous acceptions cet appel ? Ne détournons pas les yeux ! Nous mettre en présence de Dieu et accueillir son regard nous permettront de « *voir le salut* » dans notre situation particulière et, comme je l'ai souligné dans ma lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'annoncer et de porter ce salut à d'autres, surtout aux pauvres. Sommes-nous prêtes à entrer dans la profondeur de ce dialogue d'amour avec Jésus à laquelle le tableau nous invite ? Saint Vincent nous assure que, chaque fois que nous venons humblement devant le Seigneur, il nous parle « *cœur à cœur* ». Il poursuit : « *C'est alors que s'accomplit la promesse que Notre-Seigneur vous a faite de mener l'âme...* » (Coste IX, 221). Le regard de Jésus nous oriente dans nos questions les plus vitales et favorise le développement des vertus de notre état.

## Lettre du 2 février 2019

De plus, nous voulons plaire à Jésus quand son regard se porte sur nous. Saint Vincent nous dit comment une Sœur qui fait tout par amour plaît à Dieu. « *Voyant dans quel esprit vous faites votre travail, la confiance que vous avez en lui, il regarde cela avec tant de plaisir qu'il semble qu'il n'en a pas de plus grand. Pourquoi ? C'est qu'il se voit là-dedans ; il voit ces vertus en vous. Ainsi il ne peut qu'il ne vous aime ; car nous aimons une chose qui nous ressemble. Et quand une fois une personne est arrivée à ce degré, Dieu prend un plaisir en cette âme-là, d'autant qu'il voit en elle les traits de ses divines perfections, qu'il y a mises par sa grâce, de son amour, de sa bonté et de sa sagesse. Le Fils y voit sa conformité à la volonté de Dieu son Père et prend son plaisir là-dedans* » (Coste X, 544). Comprendre le don du regard de Jésus sur nous peut favoriser notre croissance spirituelle grâce à un « cercle vertueux » qui renforce en nous une ressemblance progressive avec le Christ.

Notre regard sur Jésus exprime notre désir de lui répondre sans condition et de nous donner totalement. Pour être les Filles de la Charité que nous sommes appelées à être, nous le ratifions par vœu. C'est en Jésus – Dieu fait chair et le salut en personne – et à cause de lui, que nous assumons les conseils évangéliques qu'il a vécus. Au vu de son don total tel que les Écritures le révèlent, nous voulons nous donner dans tous les aspects de notre être. Cela implique beaucoup plus que notre temps, nos biens matériels ou notre activité, mais notre personne même (cf. C. 30a). Nous ne pouvons pas avoir une attitude ambivalente ou être tièdes.

L'expérience prouve que chaque vœu est un soutien essentiel pour vivre de manière authentique notre vocation vincentienne.

Nous accueillons « *la chasteté comme don qui libère notre cœur et l'élargit aux dimensions du Cœur de Jésus-Christ* » (C. 29a). Cette liberté nous permet de regarder les autres à la manière de Dieu, avec un regard bienveillant, miséricordieux et attentif. En même temps, elle recherche avec désintéressement le bien de l'autre, ce qui peut parfois nous conduire à le mettre au défi. Nous savons aussi que, chaque fois que nous sommes en présence d'un pauvre, nous sommes en présence du Christ. « *En puisant son inspiration dans l'amour de Dieu et la force de l'Esprit, la chasteté nous fait découvrir le cœur du Seigneur comme lieu de rencontre de toute l'humanité et particulièrement des Pauvres. Elle nous permet de vivre aussi parfaitement que possible une authentique relation aux autres* »

(*Instruction sur les vœux*, p. 46). Une telle relation requiert ouverture, honnêteté, pureté d'intention et une certaine vulnérabilité de notre part. Cela nous conduit à dépasser nos habitudes et notre confort pour partager nos expériences dans un esprit de foi et renforcer les liens de communion. Notre chasteté nous rapproche-t-elle de Dieu, de nos Sœurs en communauté, des pauvres et de tous ceux avec qui notre service nous met en contact ? Sainte Louise écrit : « *Pour accomplir son divin dessein... il vous faut avoir une grande union ensemble* » (*Écrits spirituels*, L. 104b, p. 113). De la qualité de notre chasteté dépend la fidélité à la mission confiée.

Nous assumons la pauvreté puisque nous avons « *le souci de partager la vie des pauvres* » (C. 30b) et nous sommes « *heureuses de n'avoir d'autre trésor que Lui* » (C. 30a). La pauvreté oriente notre regard vers le cœur du message évangélique. Mère Guillemin l'a estimée tellement essentielle pour les Filles de la Charité qu'elle a écrit : « *Tout l'avenir de la petite Compagnie dépend de la manière dont elle comprendra et vivra le mystère de la pauvreté* » (*Lettre du 2 février 1965*). Jésus nous regarde et voit notre pauvreté parce qu'il connaît nos faiblesses et que nous dépendons de lui pour tout. Que voient les autres ? Dans la partie « *Une vie simplifiée par l'Évangile* », le Document Inter-Assemblées précise : « *La Charité du Christ nous pousse à être d'authentiques servantes et missionnaires de l'Évangile et nous donne le courage de choisir et d'adopter un style de vie plus simple, en solidarité avec nos frères et sœurs, les pauvres* » (DIA, p. 12).

Être pauvres avec les pauvres, semblables aux pauvres, est une condition pour un service efficace. Sans cette proximité de vie, nous risquons de perdre l'accès à ceux-là même que nous souhaitons servir et de masquer le message de l'amour de Dieu pour les pauvres. Grandir dans une véritable pauvreté de cœur implique d'abandonner tout ce qui n'est pas le Christ et d'accepter la réalité de notre dépendance afin de pouvoir jouir de la liberté de compter sur lui plutôt que sur nous-mêmes. C'est une source de vraie joie ! Nous implorons quotidiennement l'aide de nos Fondateurs pour « *délivrer nos cœurs de la suffisance et de l'égoïsme* », c'est-à-dire vivre concrètement la pauvreté pour être fidèles à notre vocation vincentienne.

Nous vivons l'obéissance et nous « *faisons à Dieu l'offrande de notre liberté* » (C. 31a). Là aussi, nous devons renoncer à tout ce qui n'est pas le Christ. La croissance dans l'obéissance est un processus qui tend à

## Lettre du 2 février 2019

accorder notre volonté à la volonté de Dieu. Notre nourriture est-elle de faire la volonté de Celui qui nous a envoyées (cf. Jn 4, 34) ? Grâce à l'approfondissement de notre sens d'appartenance à la Compagnie et de notre conviction d'agir en son nom, nous désirons et savourons une telle nourriture. Dépasser nos propres opinions et nos propres intérêts pour le bien commun permet à la Compagnie d'assurer les services qui lui sont confiés (cf. C. 31c). Dans un monde qui idolâtre la liberté personnelle, cette attitude n'est pas naturelle, elle est *surnaturelle*. Si nous fixons Jésus, « *obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix* » (Ph 2, 8) sans détourner notre regard, il nous donnera le courage de suivre joyeusement son exemple et d'œuvrer uniquement pour son Royaume. En effet, il n'y a qu'une mission, la mission de Jésus-Christ, à laquelle nous avons la grâce de participer. Dans notre discernement personnel et communautaire, qui se sert des nombreux moyens proposés par la Compagnie pour favoriser la coresponsabilité, la participation et la subsidiarité, nous devrions toujours penser à l'horizon sacré de notre service du Christ et avec lui. Le discernement n'est pas réservé aux questions « importantes », il s'applique également aux détails de la vie quotidienne, aux choix que nous faisons parfois sans vraiment y penser. « *Il s'agit de ne pas avoir de limites pour ce qui est grand, pour ce qu'il y a de mieux et de plus beau, mais en même temps d'être attentif à ce qui est petit, au don de soi aujourd'hui* » (*Gaudete et Exsultate*, 169). Seule, une obéissance active et priante nous permettra de vivre notre mission dans la fidélité.

Nous nous engageons par un vœu spécifique à servir les pauvres corporellement et spirituellement, « *un acte de l'amour* » (C. 24a). En tant qu'acte d'amour, notre service ne peut avoir de limites, ni à la disponibilité, ni à la créativité, ni à l'ouverture à toutes formes de pauvreté... En réponse à une question sur la vie consacrée, le Pape François a parlé de son admiration pour les prêtres, frères et sœurs qui ont un vrai sens du travail, « *ces personnes consacrées qui n'ont pas de prétention, qui ne font pas de bruit, mais qui travaillent sans se donner de l'importance... Ce sont vraiment des gens qui se dépouillent sans se regarder. Ils donnent tout à pleines mains* » (*La force de la vocation*, p. 22). L'attention bienveillante de Jésus pour les pauvres nous appelle à ouvrir davantage nos mains, nos yeux et notre cœur pour faire tout ce qui est possible pour ceux qui ont soif de nourriture, de logement, d'éducation, de justice, de rencontre avec le Dieu vivant... Cette année, comment manifesterons-nous que notre passion pour les pauvres oriente nos attitudes et nos choix et produit une conversion de



l'esprit et du cœur (cf. DIA, p. 14) ? Servir avec une attitude vincentienne nous incite à travailler de manière à ce que l'on n'ait plus besoin de nous : être la voix des sans-voix, s'efforcer de changer les structures injustes, aider les personnes qui vivent dans la pauvreté à devenir les agents de leur propre promotion, élaborer des actions de prévention et de conscientisation, prier avec eux...

Nos vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance ont pour but de libérer notre cœur et de nous rendre pleinement disponibles pour le service des pauvres. Nous devons tout comprendre dans le contexte de l'amour : une invitation spéciale à aimer Dieu davantage, à l'aimer mieux, à l'aimer de manière universelle dans toutes les personnes, dans toutes les situations et dans toutes les circonstances, et à le faire aimer. *Aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de toute notre force et de toute notre intelligence* (cf. Lc 10, 27) ... Cela n'est pas facile, mais je suis convaincue que cela vaut la peine !

Jésus nous donne sa mère, rendue plus forte par leur regard partagé pendant de nombreuses années, pour nous soutenir dans ce style de vie exigeant. Au pied de la Croix, la pureté de Marie dans toutes ses relations lui a permis d'ouvrir son cœur, de souffrir avec les autres, d'accueillir Jean comme son fils et d'entrer ainsi en communion avec tous les croyants. Bien qu'elle ait « *trouvé grâce auprès de Dieu* » (Lc 1, 30) et ait été « *bénie entre toutes les femmes* » (Lc 1, 42), Marie a mené une vie de pauvreté matérielle et est le « *modèle des cœurs pauvres* » (C. 15b), à cause de sa dépendance humble envers Dieu. Dans un esprit d'obéissance, Marie a tout abandonné : ses projets, sa réputation, sa patrie et finalement son Fils entre les mains de Dieu, pour participer à la réalisation de son plan de salut. « *La Servante du Seigneur* » (Lc 1, 38), Marie, sert Dieu sans réserve et met sa personne même au service de l'humanité. Elle est là pour nous aider à vivre notre vocation avec une joie évangélique. Empruntons les mots de Mère Guillemin : « *Marie est le plus pur, le plus simple, le plus beau modèle de toute vie de Fille de la Charité. Il suffit de la regarder pour trouver la lumière, mais il faut la regarder !* » (*Répétition d'oraison du 7 décembre 1962*)

Mes Sœurs, je vous invite à faire l'expérience du regard de Jésus afin de redynamiser la mise en pratique des vœux cette année. Puissent notre prière, notre réflexion et nos partages en préparation à la Rénovation nous

## Lettre du 2 février 2019

aider à mieux comprendre la richesse des vœux et les moyens concrets de les vivre plus consciemment. Si nous y parvenons, notre vie et notre service témoigneront de manière plus vivante de l'Évangile. Puisons notre force dans l'appel personnel de Dieu : « *Vous serez saints, car moi, je suis Saint* » (Lev 11, 44), afin de répondre avec joie et de tout notre être.

Tout cela est important pour l'année passionnante qui s'ouvre devant nous. Dans la Compagnie, le Conseil général poursuit la préparation des prochaines Assemblées, à commencer par les Assemblées domestiques de cette année. Merci de prier afin que nous puissions suivre fidèlement la motion de l'Esprit Saint. Vous recevrez davantage d'informations dans les prochains mois. Je suis sûre que le partage, auquel chaque Sœur aura contribué avec toutes les ressources de sa personnalité et les richesses de sa culture (cf. C. 35a), sera fructueux et nous conduira de l'avant, en servant passionnées, selon l'esprit de notre vocation. Le Conseil général organise également une série de sessions de ressourcement par tranches d'âge. La première, à l'intention des Sœurs de 11 à 24 ans de vocation, se tiendra du 29 avril au 13 mai. Chaque session favorisera une réflexion sur le « davantage » auquel les Sœurs sont invitées dans leur réalité particulière, dans les dimensions de la vie spirituelle, communautaire et apostolique.

L'Église universelle, avec la diffusion du document final du Synode sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel, continue d'attirer notre attention sur les besoins et les richesses des jeunes et de demander notre réponse. Nous devons joindre notre voix au Synode pour affirmer : « ... *nous croyons qu'aujourd'hui encore, Dieu parle à l'Église et au monde à travers les jeunes, leur créativité et leurs engagements, ainsi qu'à travers leurs souffrances et leurs demandes d'aide. Avec eux, nous pouvons lire notre époque d'une manière plus prophétique et reconnaître les signes des temps* » (Document final, 64). Les Filles de la Charité ont la responsabilité particulière d'aider les jeunes à discerner leur vocation dans l'Église et de « *susciter [leur] engagement... au service des plus démunis* » (S. 9c). Je sais que c'est une priorité pour vos Provinces ; elle doit l'être également pour chaque Communauté locale et pour chaque Sœur. En octobre prochain, l'Église nous proposera un mois consacré aux missions qui nous aidera certainement à progresser dans les engagements énoncés dans le Document Inter-Assemblées concernant la « sortie » vers les périphéries et notamment la mission *Ad Gentes*.

En votre nom, mes Sœurs, j'exprime notre reconnaissance et l'assurance de notre prière au Père Tomaž Mavric, au Père Bernard Schoepfer, au Père Robert Maloney, au Père Gregory Gay, au Père Fernando Quintano, au Père Javier Alvarez et au Père Patrick Griffin. Leur attention fraternelle et leur témoignage évangélique nous soutiennent fortement.

J'adresse également notre sincère remerciement et la promesse de notre prière à Sœur Juana Elizondo et à Sœur Evelyne Franc. Leur sagesse et leur intercession pour la Compagnie continuent d'être un grand trésor pour nous. Puisse le Seigneur jeter un regard de bonté sur elles et leur accorder les grâces dont elles ont besoin en ce moment.

Par les mérites de Siméon, qui a posé son regard sur Jésus dans le Temple et s'est laissé transformer, et ceux de Marie, qui a contemplé son Fils à toutes les étapes de sa vie afin de configurer sa vie à la sienne, puissions-nous accueillir le regard de Jésus et le contempler afin de nous préparer à la Rénovation et nous donner totalement à Dieu !

Avec affection et l'assurance de ma prière,

Sœur Kathleen APPLER  
*Fille de la Charité*

SŒUR C. PRENDERGAST, FILLE DE LA CHARITÉ

D

Défis  
actuels

L'ONU

## 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme

Maison-Mère, 8 novembre 2018

### Introduction

L'Organisation des Nations Unies commémore l'anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme le 10 décembre 2018. Je voudrais faire quelques liens entre cette Déclaration Universelle des droits de l'homme et nos services de Fille de la Charité.

### Contexte de l'année 1948

Permettez-moi de donner le contexte de ce qui s'est passé en 1948. Plusieurs événements importants se sont déroulés au niveau de la Compagnie.

Premièrement, la canonisation de sainte Catherine Labouré avait eu lieu l'année précédente, le 27 juillet 1947, et les festivités se poursuivaient dans de nombreux endroits à travers le monde.

Le cœur de saint Vincent est exposé à la Maison-Mère depuis un an<sup>1</sup>. Le film « Monsieur Vincent », sorti en 1947, « *fait courir tout Paris et suscite l'admiration et la sympathie* » en 1948<sup>2</sup>. Le film était un vibrant appel à la charité et à l'amour.

Les Sœurs de divers pays, sans peut-être le savoir, répondaient aux manquements aux droits de l'homme et, dans

certains cas, subissaient des violations des droits de l'homme imputables aux situations dans leur pays.

– En janvier 1948, Mère Marie-Antoinette Blanchot a déclaré : « *Le monde est en ébullition et, de cette effervescence, on peut attendre l'explosion à moins que la Vierge chérie ne produise cette heureuse fusion des esprits et des cœurs dans la Charité du Christ* »<sup>3</sup>. Ces mêmes paroles ne pourraient-elles pas être dites aujourd'hui ?

**Au Portugal**, les Sœurs sont au service de *trois cent cinquante malades* à la léproserie de Trocha.<sup>4</sup> Leurs efforts portent sur l'article 25 § 1 des droits de l'homme. L'article traite du droit à « *un niveau de vie suffisant pour sa santé et son bien-être et ceux de sa famille* », des *soins médicaux* (entre autres besoins) et des *services sociaux nécessaires* ; droit à la *sécurité* en cas de maladie (et d'autres situations indépendantes de leur volonté).

**A Madagascar**, Sœur Roy, Visitatrice, dit : « *Que de lamentables histoires !* » Elle affirme que la mission avait « *glané de vrais martyrs, tel ce vieillard de 80 ans conduit à l'abattoir, lieu choisi pour les exécutions* »<sup>5</sup>. Cette situation constitue une violation de nombreux droits et principes, notamment :

\* le fondement de la Déclaration des droits de l'homme, la reconnaissance de la dignité et de la valeur de chaque personne ;

\* l'article 3 qui fait référence au droit de la « *personne à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* » ;

\* l'article 5 qui stipule que « *nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* » ;

\* et l'article 9 qui affirme : « *nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé* ».

**En France**, à Moulins-Lès-Metz, les Sœurs sont très occupées pendant de graves inondations. « *Une fois de plus, les pauvres se tournent vers les Filles de la Charité pour les nourrir, vêtir, loger* », constate Sœur Berger, Visitatrice de la Province de Lorraine<sup>6</sup>. Elle note que « *tout le rez-de-chaussée n'était qu'un parterre de boue épaisse, la glacière avait été jetée à terre, l'harmonium de la chapelle était monté jusqu'à la Sainte Table et les ornements probablement hors de service* ». L'eau est montée au deuxième étage. Des moutons, des poules et un cochon se sont noyés. Les

## L'ONU

Sœurs ont déménagé au grenier. « *Les pompiers ont vu, sur la Moselle, un berceau* » avec « *un nouveau petit Moïse* »<sup>7</sup>.

Souvent, dans une situation de catastrophe, les violations des droits de l'homme sont involontaires et se produisent en raison de la rareté des ressources et d'autres facteurs. Mais la fourniture par les Sœurs de diverses articles nécessaires aux victimes des inondations respectait le droit des victimes « *à la sécurité en cas de chômage, de maladie... ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté* », conformément à l'article 25.

**Au Guatemala**, Sœur Lefebvre note : « *La vue de la Maison centrale vous ferait certainement plaisir : c'est une ruche bourdonnante de vie avec plus de mille enfants dans les classes, le dispensaire, etc.* »<sup>8</sup> Il ne fait aucun doute que les Filles de la Charité enseignent à différents endroits du monde en 1948. Leur présence dans la salle de classe contribue à l'application de l'article 26 § 1, selon lequel « *toute personne a droit à l'éducation* ».

**En Grèce**, Sœur Rallie fait remarquer que Thessalonique est remplie de « *réfugiés qui ont peur chez eux, car leurs enfants ont été emmenés par les agresseurs* »<sup>9</sup>. La situation des réfugiés constitue une violation de multiples droits de l'homme, dont :

\* l'article 13 : « *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État* »

\* et l'article 9 : « *Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé* ».

**Au Vietnam**, dans une situation tragique, une Fille de la Charité perd le droit même à la vie, garanti à l'article 3. Sœur Brazina et Sœur Nen voyagent « *de Saïgon à Dalat par le convoi militaire dont faisaient partie plusieurs cars de voyageurs civils. Le convoi a été attaqué à trois reprises... Leur car est visé par cinq mitrailleuses. Ma Sœur Brazina reçoit une balle dans la tête et... rendait le dernier soupir* ». Sœur Nen, deux ans de vocation, est « *elle-même atteinte par les éclats de balles à la main et au cuir chevelu* ». Les bandits « *arroaient d'essence les voyageurs afin de brûler le car... quand s'approcha un commandant : "Je vous en prie, ne me faites pas de mal, je suis une Sœur et je soigne les pauvres"... Le commandant accepte et donne l'ordre de ne plus tirer* ».<sup>10</sup>

Vous voyez donc les nombreux liens entre les situations rencontrées par nos Sœurs en 1948 et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le monde réclamait alors la reconnaissance et la protection des droits de l'homme. Ce cri continue de faire écho en 2018.

Nos services restent aujourd'hui étroitement liés à la protection des droits de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme offre de multiples protections pour les personnes en mouvement. (Les personnes qui migrent sont également protégées par d'autres conventions sur les droits). En plus de répondre aux besoins immédiats, les Sœurs qui sont en service auprès des migrants veillent souvent à la protection de certains des douze droits suivants :

Article 1 : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ».

Article 3 : Le « *droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* ».

Article 6 : Le « *droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique* ».

Article 9 : Le droit de ne pas « *être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé* ».

Article 13 : Le « *droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État... de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays* ».

Article 14 : Le « *droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays* ».

Article 15 : Le « *droit à une nationalité* ».

Article 26 : Le « *droit à l'éducation* ».

Article 18 : Le « *droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion* ».

Article 23 : Le « *droit au travail* ».

Article 25 : Le « *droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille* ».

Article 27 : Le « *droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté* ».

D'autres articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme s'appliquent également aux migrants. La traite des personnes est un autre problème qui préoccupe beaucoup les Filles de la Charité et qui constitue une violation très grave actuelle des droits de l'homme. La traite

## L'ONU

des personnes implique généralement l'emprisonnement, le travail forcé et l'esclavage parmi de nombreuses autres atrocités. De nombreux droits de l'homme sont violés lors de la perpétration de ce crime. Cinq droits de l'homme viennent immédiatement à l'esprit.

\* Article 1 : l'idée fondamentale de dignité de chaque personne.

\* Article 4 : « *Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude* ».

\* Article 5 : « *Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* ».

\* Article 9 : « *Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé* ».

\* Dans le cas du travail forcé résultant de la traite, il viole l'article 23, paragraphe 1, qui stipule : « *Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail...* »

Ensuite, je voudrais aborder le problème des sans-abri, car la Famille vincentienne y porte actuellement une attention particulière. La Déclaration Universelle des droits de l'homme stipule, à l'article 25 § 1 : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement...* » (et d'autres besoins).

Si nous parlons aujourd'hui de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, vieille de 70 ans, il est important de savoir qu'elle sert de modèle à de nombreux autres traités, constitutions, lois et politiques nationales, dont beaucoup touchent des questions telles que la migration, la traite des personnes et l'itinérance. En particulier, le Pacte mondial sur les migrations, approuvé le 10 décembre 2018 au Maroc.

Vous pouvez vous demander : « Qui est chargé de la promotion des droits de l'homme à l'ONU ? » C'est Michelle Bachelet, qui a été la première femme présidente du Chili. Elle est la 7<sup>e</sup> Commissaire aux droits de l'homme. Outre la protection des droits de l'homme par Mme Bachelet, l'ONU s'emploie également à les promouvoir et à les défendre par le biais des 17 objectifs de développement durable. Si vous regardez ces objectifs, vous verrez qu'ils abordent de nombreux droits de l'homme. Lequel vous semble être un point urgent d'attention ? Cette question pourrait faire l'objet d'un partage communautaire où vous pourriez prendre le temps de partager l'objectif qui touche votre service.



La question qui se pose maintenant est : « Qu'est-ce que je peux faire pour promouvoir les droits de l'homme ? » La tendance est de passer d'une approche du service basée sur les besoins à une approche basée sur les droits.

Selon Peter Harney du Centre « Edmund Rice International », l'approche fondée sur les besoins commence par la question suivante : « *Quels sont les problèmes et les besoins qui se présentent dans une communauté particulière ?* » Par contre, l'approche fondée sur les droits pose la question suivante : « *Quels sont les droits qui sont négligés ou piétinés dans cette situation ?* » (Peter Harney, 2013. [https://www.erc.org.au/rights\\_based\\_approach](https://www.erc.org.au/rights_based_approach)).

Harney précise qu'une approche fondée sur les droits commence avec la tâche ardue de nommer les droits qui ne sont pas respectés pour ceux qui subissent l'injustice. Une autre question s'impose alors : « *Pourquoi ces personnes ne peuvent-elles pas jouir de leurs droits ?* » Une recherche des raisons de cette privation est donc ouverte. Peu à peu, les personnes atteintes dans leurs droits prennent conscience de leurs droits et expriment le désir de les faire valoir. Elles sont encouragées à retrouver leur voix et peuvent défier les responsables (ceux qui détiennent le pouvoir) de changer les structures injustes qui les privent de leur capacité à mener une vie pleinement humaine. C'est une voie de responsabilisation qui conduit à un changement systémique.

Il existe de nombreuses versions d'une approche fondée sur les droits. Quelles sont les principales étapes de l'application à un problème de l'approche fondée sur les droits ? Harney nous offre un schéma.

1 – Voir le problème comme une question de droits de l'homme. Demandez-vous : « Quels sont les droits qui sont violés ? Qui sont les détenteurs de ces droits ? Qui détient la responsabilité de les assurer ? »

2 – Penser au problème, planifier et prendre des décisions sous l'angle d'une question de droits de l'homme en impliquant d'abord les personnes les plus vulnérables, celles dont les droits ne sont pas respectés. Elles ont la meilleure connaissance et perspicacité liées à leurs circonstances.

3 – Consulter toutes les parties prenantes sans discrimination, créer un réseau ou une coalition inclusive de défenseurs des droits de l'homme,

## L'ONU

encourager et faciliter la prise de décisions au niveau local, veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, responsabiliser ceux qui détiennent le pouvoir et chercher à modifier les lois, les politiques et les procédures ou des pratiques en vigueur.

### 4 – Relire le progrès dans la réalisation de votre objectif.

Pourquoi adopter une approche fondée sur les droits de l'homme ? Les droits de l'homme sont universels et représentent un cadre qui s'applique à tous. Ils offrent des valeurs, des principes et des normes essentielles à la protection d'une vie pleinement humaine. Ils préservent à la fois la dignité humaine et l'identité humaine (individuelle et collective) et apportent ainsi du sens et de la valeur à l'existence. En raison de la nature méthodique de l'approche fondée sur les droits de l'homme, qui vise à prendre en considération tout un système, elle se marie bien avec l'approche du changement systémique favorisée par la Famille vincentienne.

Aujourd'hui, comme en 1948, « *Le monde est en pleine ébullition* », comme l'a dit Mère Blanchot. En plus d'être des personnes charitables dévouées, comment chaque Fille de la Charité peut-elle promouvoir et protéger la dignité et les droits fondamentaux de chaque personne ?

Sœur Catherine PRENDERGAST  
*Fille de la Charité*

## Notes

- <sup>1</sup> Echos de la Maison-Mère, février 1948, p. 30.
- <sup>2</sup> Echos de la Maison-Mère, janvier 1948, p. 22.
- <sup>3</sup> Echos de la Maison-Mère, janvier 1948, p. 7.
- <sup>4</sup> Echos de la Maison-Mère, février 1948, p. 36.
- <sup>5</sup> Echos de la Maison-Mère, février 1948, p. 41.
- <sup>6</sup> Echos de la Maison-Mère, février 1948, p. 44.
- <sup>7</sup> Echos de la Maison-Mère, février 1948, p. 43-44.
- <sup>8</sup> Echos de la Maison-Mère, février 1948, p. 42.
- <sup>9</sup> Echos de la Maison-Mère, septembre 1948, p. 164.
- <sup>10</sup> Echos de la Maison-Mère, avril 1948, p. 110.

## TÉMOIGNAGE DES SŒURS

Province d'España-Est

### L'équipe pastorale du Centre pénitentiaire de Pampelune

Les prisonniers font partie des personnes les plus méprisées de la société. Leur autonomie étant réduite, ils perdent progressivement leur personnalité. Issus de familles pauvres avec des problèmes, la plupart d'entre eux sont sans ressources. Toute leur vie est conditionnée par les souffrances de leur enfance, une scolarisation non adaptée à leurs besoins ce qui a pour conséquence, une insertion professionnelle problématique. Porteurs de carences affectives et psychologiques, ils sont vite exclus et leur vie n'a pas de sens. Enfants, ils fréquentent les Foyers de protection, adolescents, ils se retrouvent dans des Centres d'éducation surveillée et adultes, ils finissent en prison.

La Pastorale pénitentiaire est constituée de bénévoles laïcs, prêtres et religieux. Le travail est toujours réalisé en collaboration avec tous.

Comme membres de l'équipe pastorale, nous essayons de nous plonger dans leur univers complexe fait d'incompréhensions,



Actualité  
des  
Provinces

## Témoignage des Sœurs

de solitude, d'indignité... Nous nous efforçons d'être proches d'eux et de leur témoigner l'amour que Dieu leur porte, comme le faisaient nos premières Sœurs avec les galériens. Nous choisissons d'abord les plus démunis, ceux qui relèvent de soins psychiatriques ou qui sont en isolement.

### **LES PROGRAMMES D'INSERTION À L'EXTÉRIEUR DE LA PRISON**

Nous accompagnons les prisonniers dans leur insertion familiale, sociale et professionnelle. C'est un processus lent de reconstruction personnelle avec des alternatives de formations professionnelles et autres en vue de faciliter leur avenir quand ils seront libérés :

- appartements d'accueil dont on a la tutelle
- centres de jour, point d'orientation pénitentiaire où un choix de formations pour les connecter avec d'autres services communautaires.

### **LES ACTIVITÉS À L'INTÉRIEUR DE LA PRISON**

- ateliers de couture, de travaux manuels, artistiques et de compétence sociale
- service de conseil juridique, d'accompagnement psychologique, de coaching
- formation religieuse, célébrations liturgiques et eucharistiques
- participation à des programmes de santé mentale avec des professionnels de la santé
- médiation entre les prisonniers et leur famille. Accompagner et orienter les familles
- visites aux prisonniers hospitalisés

Toutes ces activités sont réalisées en coordination avec les responsables du Centre pénitentiaire, des professionnels et le diocèse.

Le plus important, c'est la relation que nous établissons avec eux : prendre soin d'eux, essayer de guérir leurs blessures, pallier les carences de la société. Notre accompagnement qui s'efforce d'être bienveillant, sans jugement, veut les aider à retrouver leur dignité.

Le système pénitentiaire continue d'être punitif et nous devons croire que personne n'arrive là de son plein gré ; la rééducation et l'insertion sont des tâches à réaliser. Notre travail prend appui sur les paroles de Jésus : *« L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés, annoncer une année favorable accordée par le Seigneur »*. (Lc 4, 18-19).

### QUELQUES TÉMOIGNAGES DE SŒURS

*« Ma vie avec les prisonnières femmes m'apprend à me remettre en question quand mon attitude n'est pas cohérente avec l'Évangile. »*

*« Je suis édifiée par la simplicité et l'humilité des prisonniers, ils expriment simplement leur passé et osent demander des choses si basiques et si nécessaires qu'elles ne devraient manquer à personne. »*

*« Nous terminons toujours nos rencontres en priant un Notre Père en nous donnant la main. »*

*« J'ai compris que mon travail ne consistait pas tant dans la réalisation ni l'efficacité mais dans la qualité de ma présence. »*

*« Ils ont besoin d'être aimés, appelés par leur nom. »*

*« Je suis touchée par la réalité crue de ces êtres humains, comme chacun de nous, qui, en raison des erreurs commises, accomplissent "la peine qui leur a été imposée" mais, à cela, il faut ajouter la perte de leur dignité humaine. »*

*« Les connaître, établir des liens suffisants pour que l'accompagnement soit personnel. »*

*« Ces personnes ont dans le cœur des blessures difficiles à guérir. Elles ont des besoins de toutes sortes : besoins psycho-affectifs (comportement antisocial, abandon de la part des familles...), besoins économiques, besoins moraux (solitude, ennui, démotivation, sous-estime de soi...). Elles reçoivent peu d'attention à l'intérieur et à l'extérieur du*

## Témoignage des Sœurs

*centre pénitentiaire, des permissions qui ne peuvent aboutir même en y ayant droit, c'est la détresse de ceux qui n'ont rien, la vulnérabilité des plus fragiles. Il y a de grandes lacunes dans les plans de réinsertion, une absence de soutien aux familles sans ressources. En définitive, c'est une réelle déshumanisation.*

*« J'ai pris conscience qu'il restait beaucoup à faire dans les centres pénitentiaires et surtout à sensibiliser l'extérieur. »*

*« Nous essayons de rendre présente la bonté et la miséricorde de Dieu mais les besoins sont si nombreux qu'ils dépassent nos possibilités. »*

*« Dans l'appartement d'accueil, le fait de partager la vie avec des personnes d'origines et de situations si diverses est source d'enrichissement humain et spirituel que je n'ai jamais trouvé ailleurs. »*

*« Apprendre l'art de "me situer" avec l'autre et à partir de l'autre a été un défi que je n'ai pas toujours relevé ou atteint, mais qui m'a aidé à avoir une vision plus humaine des personnes. »*

*« Se mettre à l'écoute de l'autre exige de notre part un accueil serein, un regard clair, des paroles et des attitudes qui inspirent confiance et non une menace. Cela suppose une présence de tout le corps avec toutes les énergies de notre être pour que la personne trouve une "ambiance chaleureuse", où elle puisse "se sentir chez elle" ».*

*« Dans le processus de réinsertion, chacune des prisonnières va à son rythme. En nous fixant des petits objectifs, sans forcer, nous essayons de donner un peu de lumière à tant d'incertitudes et de douleurs. Le simple fait qu'elles considèrent la maison comme leur "chez elles", elles se sentent estimées ; elles peuvent prendre elles-mêmes des décisions, avoir un peu d'intimité, d'autonomie et de liberté. Ce sont des petits pas, des petites réussites qui nous réjouissent. »*

*« La formation des Sœurs bénévoles pour entrer en relation avec les prisonniers est fondamentale : formation spirituelle, humaine et du monde pénitentiaire. Une formation intégrale qui apporte le support, les outils de bases pour une relation d'empathie avec l'autre. »*

*« Pour moi, la relation suivie avec les détenus est une véritable école de vie : on apprend et on comprend en profondeur ce que signifient les mots : liberté, guérison, espérance, bonté, pardon, acceptation... »*

*« Si j'avais à définir notre travail dans les prisons, je dirais que la Fille de la Charité doit être comme un "pont" solide, sûr, fonctionnel, un pont qui réduit les différences et nous rapproche, un pont qui dissipe l'obscurité et donne de l'espérance. Un pont médiateur par lequel les prisonniers peuvent transiter d'un point à un autre dans la confiance. Un pont qui nécessite beaucoup de contrôle, de réparations et de mises à jour. Un pont avec les familles des détenus pour les encourager et les soutenir. »*

Notre service de Fille de la Charité est toujours un travail de collaboration avec d'autres bénévoles ainsi qu'avec le personnel pénitentiaire. Dans ce milieu difficile, nous essayons de rendre le Christ présent, sûres qu'Il nous précède toujours.

Comme dit le Pape François : *« Aucune cellule n'est assez isolée pour exclure le Seigneur, aucune ; Lui est là, il pleure avec eux, il travaille avec eux, il espère avec eux ; son amour paternel et maternel arrive partout. Je prie pour que chacun ouvre son cœur à cet amour. »* (Discours aux participants au Congrès national des aumôniers de prisons italiennes, le 23 octobre 2013).

Des Filles de la Charité  
Province d'España-Est

---

 HISTOIRE DE LA COMPAGNIE
 

---

## L'audace de la sainteté pour un nouvel élan missionnaire

Dans l'Église catholique, nous avons le culte des saints. En 2018, dans sa lettre pour la fête de saint Vincent de Paul, le Père Tomaz, Supérieur général, nous a appelées à « *renouveler et approfondir notre relation avec les Saints, les Bienheureux et les Serviteurs de Dieu de la Famille vincentienne du monde entier, en tant que modèles du vécu du charisme vincentien* ». Comme le disait saint François de Sales, il n'y a pas plus de différence entre l'Évangile et la vie des saints qu'une musique annotée et une musique chantée. Ainsi, nous pouvons dire que les Saintes et les Bienheureuses de la Compagnie sont les Constitutions chantées et jouées.

### Histoire de la Compagnie

L'histoire de la Compagnie est une grande histoire de sainteté, il y a une constellation de saintes connues ou moins connues qui l'ont marquée. Nous connaissons toutes des Sœurs qui ont vécu leur vie de Fille de la Charité dans une lumière rayonnante qui nous a bouleversées, nous entraîne et nous nourrit. Alors, faut-il nécessairement une reconnaissance officielle de l'Église pour que leurs vertus resplendissent et que leurs intercessions au ciel soient bienfaites auprès de nous ? Nous n'avons pas besoin d'attendre qu'elles soient officiellement canonisées, il suffit de les connaître pour les aimer, les imiter et les invoquer.

Cependant, le comité de rédaction des *Échos* a choisi d'apporter une attention particulière à quelques Filles de la Charité dont la cause de béatification est en cours. Plusieurs d'entre elles, un jour, seront remises à chacune de nous comme exemples de foi et de charité, prouvant que l'Évangile peut être vécu jusqu'à l'héroïsme aujourd'hui encore en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. En vivant dans leur intimité et leur familiarité, nous pouvons comprendre mieux l'urgence et l'actualité de notre sainteté, l'urgence de faire pénétrer la vie même de l'Évangile dans toute notre humanité, comme nous y invite le Pape François dans son exhortation apostolique sur l'appel à la sainteté « *Gaudete et exsultate* ».

Le comité de rédaction



## Les saints et bienheureux de la Famille vinentienne

Cette intervention est réalisée pour prendre au sérieux la Circulaire du Père général et répondre à son invitation à approfondir notre relation avec les saints.

« Au début du cinquième siècle du charisme vinentien... renouvelons en profondeur notre relation avec les Saints, les Bienheureux et les Serviteurs de Dieu de la Famille, vinentienne du monde entier, en tant que modèles du vécu du charisme vinentien. Réfléchissez sur la liste de tous les saints, Bienheureux et Serviteurs de Dieu de la Famille vinentienne... Encouragez les autres à prier par l'intercession de ce Saint, Bienheureux ou Serviteur de Dieu pour divers besoins et à avoir confiance en son intervention auprès de Dieu, soyez ouverts aux grâces, aux miracles, à la guérison de l'âme et du corps et aux conversions. Cela aidera également à mener à bien les procès de canonisation ou béatification de nos Bienheureux et Serviteurs de Dieu. Beaucoup parmi eux ont encore besoin qu'un miracle soit présenté à la Congrégation pour la Cause des Saints afin que leur sainteté soit reconnue officiellement par l'Église ». (Circulaire du 3 septembre 2018).

« Remercier sa divine Majesté de tous les dons et grâces qu'elle a eu agréable de faire à tous les saints en général qui sont là-haut au ciel, et à chacun d'eux en particulier, remercier Dieu de tout cela et de ce qu'ils ont si bien pratiqué cette première leçon que Notre-Seigneur a enseignée à eux et à nous : bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient (Mt 5,3) » (Coste XI, 433, Répétition d'oraison du 1<sup>er</sup> novembre 1657).

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

### INTRODUCTION

Consacrés par le baptême, tous les chrétiens sont appelés à la sainteté. Relisons quelques paragraphes des chapitres 5 et 6 de *Lumen Gentium* sur la vocation universelle à la sainteté dans l'Église.

#### § 40 – *L'appel universel à la sainteté*

Maître divin et modèle de toute perfection, le Seigneur Jésus a prêché à tous et chacun de ses disciples, quelle que soit leur condition, cette sainteté de vie dont il est à la fois l'initiateur et le consommateur : « Vous donc, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48). Il est donc bien évident pour tous que l'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quel que soit leur état ou leur forme de vie; dans la société terrestre elle-même, cette sainteté contribue à promouvoir plus d'humanité dans les conditions d'existence.

#### § 41 – *Les formes multiples d'exercice de l'unique sainteté*

À travers les formes diverses de vie et les charges différentes, il n'y a qu'une seule sainteté cultivée par tous ceux que conduit l'Esprit de Dieu et qui, obéissant à la voix du Père et adorant Dieu le Père en esprit et en vérité, marchent à la suite du Christ pauvre, humble et chargé de sa croix, pour mériter de devenir participants de sa gloire. Chacun doit inlassablement avancer, selon ses propres dons et fonctions, par la voie d'une foi vivante, génératrice d'espérance...

#### § 42 – *Voies et moyens de la sainteté*

Tous les fidèles du Christ sont donc invités et tenus à chercher et à atteindre la sainteté et la perfection propres à leur état. Que tous s'appliquent donc à régler leurs sentiments en toute rectitude, pour que l'usage des choses du monde et un attachement aux richesses contraire à l'esprit de pauvreté évangélique ne les empêchent pas de rechercher la charité parfaite, selon l'avertissement de l'Apôtre : « Que ceux qui usent de ce monde ne s'y arrêtent pas; car la figure de ce monde passe » (cf. 1 Co 7, 31).

#### § 44 – *Nature et importance de l'état religieux dans l'Église*

Par les vœux (ou d'autres engagements sacrés assimilés aux vœux par leur nature même), le fidèle du Christ s'oblige à la pratique des trois

conseils évangéliques susdits; il est livré entièrement à Dieu, qu'il aime par-dessus tout, et ainsi il est ordonné au service du Seigneur et à son honneur à un titre nouveau et particulier. Le baptême déjà l'avait fait mourir au péché et consacré à Dieu, mais pour pouvoir recueillir en plus grande abondance le fruit de la grâce baptismale, il veut, par la profession faite dans l'Église des conseils évangélique, se libérer des surcharges qui pourraient le retenir dans sa recherche d'une charité fervente et d'un culte parfait à rendre à Dieu, et se consacrer plus intimement au service divin.

Donc, nous sommes tous appelés à la sainteté ; mais nous savons qu'il y a un aspect particulier de la sainteté : la sainteté canonisable. Tous les saints canonisés ont vécu dans la sainteté, mais tous ceux qui vivent dans la sainteté ne sont pas béatifiés ou canonisés.

Dans mon intervention, je vais vous présenter qui sont les saints et bienheureux de la Famille vincentienne puis, je vous expliquerai comment on introduit une Cause de béatification, quel est le processus pour arriver à la sainteté canonisable.

## **I – LES SAINTS ET BIENHEUREUX DE LA FAMILLE VINCENTIENNE**

Avant de les présenter, je veux donner une précision concernant la Famille vincentienne. Aujourd'hui, nous entendons par cette expression tous les groupes et les congrégations qui ont un lien avec saint Vincent. Mais, dans cette intervention, je prends la Famille vincentienne dans un sens strict, je ne parlerai donc que de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité. En effet, nous ne pouvons pas mettre dans le calendrier liturgique officiel approuvé par Rome tous les saints de la Famille vincentienne au sens large, mises à part quelques exceptions comme Ozanam, Elizabeth Ann Seton et quelques fondateurs. En général, nous parlerons surtout de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité. Ensemble, celles-ci comptent actuellement 6 Saints, 13 Béatifiés 4 Vénérables et une vingtaine de Causes de béatification en cours.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

### LES 6 SAINTS

#### (4 Prêtres de la Mission, 2 Filles de la Charité)

**Y sont ajoutées Elisabeth Ann SETON et Jeanne Antide THOURET**

#### **SAINT VINCENT**

Né le 24 avril 1581 à Pouy, en Gascogne, il s'éteint à Paris le 27 septembre 1660. Fondateur de la Congrégation de la Mission, des Filles de la Charité, des Dames de la Charité. Béatifié le 13 août 1729, canonisé le 16 juin 1737. Le 12 mai 1885, Léon XIII le proclame « Patron de toutes les œuvres de charité » inspirées par lui partout dans le monde. Sa fête est célébrée le 27 septembre.

#### **SAINTE LOUISE DE MARILLAC**

Née le 12 août 1591 à Paris, elle meurt à Paris le 15 mars 1660. Cofondatrice des Filles de la Charité. Béatifiée le 9 mai 1920, Canonisée le 11 mars 1934. A l'occasion du tricentenaire de sa mort, Jean XXIII, la proclame le 10 février 1960 « Patronne de tous les acteurs des œuvres sociales chrétiennes ». Sa fête, célébrée autrefois le 15 mars, l'est maintenant le 9 mai.

#### **SAINT JUSTIN DE JACOBIS**

Né le 9 octobre 1800 à San Fele, à Lucanie (Royaume de Naples), il mourut en Abyssinie, à Hebo, dans la vallée d'Aligadé, le 31 juillet 1860. Béatifié le 25 juin 1939 ; Canonisé le 26 octobre 1975. Il est considéré comme le fondateur du catholicisme en Abyssinie. Envoyé en Abyssinie en 1839, on lui avait dit : « tu y trouveras des catholiques ». Mais sur place, il n'en trouva pas. En 1844, la mission compte quelques centaines de chrétiens, constamment persécutés par le clergé copte. Ordonné évêque en 1849, se faisant entièrement « érythréen », il anime pendant 21 ans les communautés chrétiennes minoritaires ; le climat est hostile, il connaît à plusieurs reprises l'exil et la prison. Sa fête est célébrée le 30 juillet.

#### **SAINTE CATHERINE LABOURÉ**

Née le 2 mai 1806 à Fain-les-Moutiers (en Bourgogne, France), Les célèbres apparitions de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse se sont déroulées en 1830 à la Rue du Bac à Paris. Placée à l'hospice d'Enghien, à

Paris, elle s'y dépense, inconnue durant 46 ans dans des offices humbles et obscurs, obstinément silencieuse, modeste et effacée. Elle meurt à Paris le 31 décembre 1876. Béatifiée le 28 mai 1933 ; canonisée le 27 juillet 1947. Sa fête est célébrée le 28 novembre.

### **SAINT JEAN-GABRIEL PERBOYRE**

Né le 5 janvier 1802 à Montgesty (près de Toulouse, France), il meurt en Chine à Outchanfou le 11 septembre 1840 après avoir été emprisonné et condamné à mort. Béatifié le 10 novembre 1889, canonisé le 2 juin 1996.

Pendant la cérémonie de la béatification en 1889, une Fille de la Charité de Belgique, qui était entièrement paralysée, est guérie. Ce miracle aurait pu le conduire immédiatement à la canonisation. Mais l'un des médecins a dit que la paralysie de la Sœurs était « psychologique ». Alors, le Postulateur s'est découragé. Mais en 1995, la question de cet ancien miracle a été reprise et les médecins ont approuvé le miracle et Jean-Gabriel a été canonisé en 1996. Après sa canonisation, le pape Jean-Paul II a annoncé la canonisation de tous les Bienheureux martyrs en Chine, qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre 2000. Sa fête est célébrée le 11 septembre.

### **SAINT FRANÇOIS-RÉGIS CLET**

Né le 19 août 1748 à Grenoble (France), il entre en 1769 dans la Congrégation de la Mission. En 1791, en pleine tourmente de la Révolution française, il part, à sa demande, pour la Chine. Le 18 février 1820, il meurt à Outchanfou (Chine). Béatifié le 27 mai 1900, il est canonisé le 1<sup>er</sup> octobre 2000, sans miracle parce que le Pape Jean-Paul II, après la canonisation du Père Perboyre, avait dit qu'il canoniserait tous les martyrs de Chine et qu'il n'y avait pas besoin de miracle. Le 1<sup>er</sup> octobre 2000, François-Régis est canonisé avec un groupe de 120 martyrs de Chine. La date de la fête qui était célébrée le 18 février, est reportée désormais au 9 juillet.

Ces causes de canonisation des martyrs en Chine, et donc, du Père Jean-Gabriel Perboyre et du Père François-Régis Clet, ont été importantes pour la Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité parce qu'elles ont permis de changer d'attitudes concernant les béatifications et les canonisations des Pères et des Sœurs. En effet, jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle, la Congrégation refusait de penser à d'éventuelles béatifications ou canonisations ; celle de saint Vincent suffisait.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

Au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la Province de Rome a voulu présenter la Cause de béatification du Père Francesco Folchi, CM, l'Assemblée Générale des Lazaristes de 1835 déclarait : « *nous refusons cette proposition parce qu'elle est contraire à l'humilité* ». Donc, il n'y a pas eu de béatification. Cependant, dans sa Circulaire, François Verdier, Supérieur général (1919-1933) écrira : « *La 18<sup>e</sup> Assemblée Générale de 1835 s'est opposée à ce que l'on poursuive en cours de Rome les Causes de Béatification... chose singulière ! Tout en regardant l'humilité comme une des vertus les plus nécessaires à notre Congrégation, nous ne croyons pas y manquer en poursuivant, en cours de Rome, les Causes de plusieurs des nôtres* ».

### **SAINTE ELISABETH ANN SETON**

Née le 28 août 1774 à New York, elle mourut à Emmitsburg (Maryland) le 4 janvier 1821. Elle fut béatifiée le 17 mars 1963 ; canonisée le 14 septembre 1975. Première Sainte des États-Unis, Fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité, selon les Règles des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul ; à Emmitsburg elles sont devenues Filles de la Charité. Elle est considérée comme la Fondatrice des écoles catholiques aux États-Unis. Sa fête est célébrée le 4 janvier.

### **SAINTE JEANNE-ANTIDE THOURET**

Née à Sancey-le-Long (diocèse de Besançon, France) le 27 novembre 1765, elle est décédée à Naples le 24 août 1826. Entrée chez les Filles de la Charité en 1787, elle retourne dans sa famille en 1793 car la Révolution française a supprimé toutes les congrégations religieuses et les Filles de la Charité sont obligées de se disperser. Elle continue de servir les pauvres. En 1799, ne pouvant rejoindre la Compagnie qui n'existe plus, elle fonde à Besançon la congrégation des Sœurs de la Charité sous le patronage de saint Vincent de Paul. La congrégation se développe très rapidement et en 1810 essaime en Italie. Béatifiée le 23 mai 1926 ; canonisée le 14 janvier 1934. Sa fête est célébrée le 23 mai.

**On peut se poser une question : « EST-CE QUE NOS PREMIÈRES SŒURS SONT SAINTES ? »**

Il est clair que saint Vincent parle avec un grand enthousiasme de Marguerite Naseau, de Barbe Angiboust qui ne veut pas servir la Duchesse d'Aiguillon parce qu'elle n'est pas pauvre, et aussi de tant d'autres : Marie

Joly, Henriette Gesseume, Geneviève Poisson, Elisabeth Turgis, Jeanne Dalmagne, Elisabeth Martin, Jeanne Lepintre, Cécile-Agnès Angiboust, Anne Hardemont, Geneviève Caillou, Françoise Carcireux, Marie-Marthe Trumeau, Claude Brigitte, Marthe Dauteuil, Julienne Loret, Jeanne Delacroix, Marie Lullen, Elisabeth Hellot, Barbe Bailly, Avoie Vigneron, Geneviève Doinel, Marguerite Moreau, Laurence Dubois, Mathurine Guérin, Marguerite Chétif, Nicole Haran, Jeanne-Christine Prévost, Françoise Ménage... Toutes ces premières Sœurs sont certainement saintes. Si cela avait été possible à l'époque, elles auraient certainement pu être béatifiées.

### **Revenons quelques instants sur un aspect moins connu de saint Vincent**

Nous avons tous lu la vie de saint Vincent d'Abelly, de Collet, de Coste, etc. mais nous n'avons peut-être pas lu « *La vraie vie de saint Vincent de Paul* » d'Antoine Redier, écrit en 1925. A l'époque, le Supérieur général avait interdit la lecture de ce livre parce qu'il refusait la description trop hagiographique de l'enfance de Vincent et qu'il le démystifiait. Mais ce livre soulignait l'humanité de Vincent. Je vais vous citer le dernier chapitre concernant la mort de Vincent.

Il part des témoignages des confrères, présents à la mort de Vincent, qui racontent les derniers moments de sa vie. Le titre de ce dernier chapitre s'intitule : « *c'est assez !* » Ce serait la dernière parole que Vincent avait prononcée. Voici ce qu'il écrit :

« Comment sa carcasse humaine a-t-elle résisté jusqu'à 80 ans ? Mais parce qu'il était grand, solide, avec une hygiène excellente, l'hygiène des saints. On a tort de croire que les saints sont des gens excessifs ; ce sont des gens parfaits, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ils font de l'athlétisme spirituel, et ce sont aussi physiquement des sortes d'athlètes, qui se portent bien et vivent longtemps, supportant sans dommage des traitements durs, qui nous jetteraient à terre. Très réglé, très sobre, méthodiquement entraîné aux plus sévères disciplines, on est stupéfait de ce que celui-là pouvait encore demander, dans ses dernières années, à sa vieille machine. Debout à 4 heures chaque matin, il ne se couchait que son travail terminé. Il haranguait ses prêtres, ses Filles ou d'autres, tous les jours, et souvent plusieurs fois, se donnant totalement dans ses moindres discours. Il courait partout, allant, venant, voyant tout le monde, luttant, peinant. Il est constamment question, dans ses lettres, d'une certaine fièvre qui le prenait

### *Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne*

régulièrement et qu'il appelait sa fièvre : il n'y prenait pas garde. Il dut, comme tous ceux de son temps, subir quantité de purgations et de saignées, et fit à Forges plusieurs saisons. On le forçait à se soigner, à se bien alimenter. Il buvait du vin, mais, comme il disait « bien trempé d'eau ». On raconte que les médecins lui avaient prescrit de priser. Au procès de canonisation, l'avocat du diable aurait fait valoir que c'était là une petite passion et que les saints n'en ont aucune ; l'affaire eût mal tourné si l'autre partie n'eût aussitôt brandi une ordonnance médicale qu'heureusement elle avait mise en son dossier. Gardez vos ordonnances ! ajoute-t-on ; et c'est un judicieux conseil. Mais Vincent n'a jamais prisé ; les médecins ne le lui ont jamais commandé ; et les plaideurs, à son procès en cour de Rome, se sont occupés de tout autre chose que de tabac. Toutes ces petites légendes sont bien jolies. Elles ont malheureusement la vie un peu dure. Le pauvre homme eut d'ailleurs toutes sortes d'indispositions et d'accidents : fluxions aux yeux, jambes enflées, insomnies ; un coup de cheval en 1631, une chute de cheval deux ans plus tard ; et bien pis en 1649, il faut cette fois pris sous sa monture qui avait chu dans la rivière près de Durtal...

Les deux années qui suivirent, les dernières de sa vie, furent peut-être les plus fécondes de sa carrière. Il en fit tant qu'il se tua. Depuis bien des mois déjà, ses pauvres jambes refusaient de se prêter aux genuflexions de la messe. On dut le contraindre à la fin à demeurer assis pour lire son bréviaire, puis à garder la chambre tout à fait. Sa lucidité, son activité restaient entières et ses plus belles conférences, ses plus éloquents entretiens, sont de 1659. Lors d'une première alerte, le 9 janvier de cette année-là, il avait écrit au père de Gondi, l'ancien général des galères, lui faisant ses adieux et lui demandant pardon. Il faisait le même jour, ce qui étonne davantage, une démarche semblable auprès du peu intéressant cardinal de Retz. Toute l'année 1660, il est accablé d'épreuves, ne quittant point la chambre, pendant M. Portail, puis Louise de Marillac.

Le 26 septembre, écrit l'un de ses prêtres, M. Vincent s'étant fait lever et habiller, quoique déjà un peu assoupi, se fit porter à la messe, où son assoupissement s'augmenta, en sorte qu'en le rapportant, le médecin le jugea en danger. On lui donna quelque purgation douce et, l'après-midi, le mal s'augmenta, en sorte qu'à six heures et demie, M. Dehorgny lui administra l'extrême-onction, présents MM. de Beaumont, Bejoue, Maillard, Gicquel et autres.



Alors commença l'agonie. Il était dans un fauteuil, entouré de beaucoup de monde. Ces prêtres, ces frères, le voyant mourir, s'agitaient un peu. L'un d'eux, on pense que c'est M. Gicquel, a noté tous les mots, tous les gestes, de ces heures douloureuses.

Comme ses missionnaires lui demandaient sa bénédiction, il répondit : « Ce n'est pas moi »... Et, nous explique le narrateur, « voulant parler et dire qu'il était indigne » ; l'assoupissement le reprend, et il demeure en cet état, assis, la tête appuyée sur une serviette, soutenue par un de nos frères, Prévost, Survire ou Ducournau, toute la nuit, parce que la tête lui tombait sur le devant pendant l'assoupissement...

De quart en quart d'heure, et quelque fois de *Miserere* en *Miserere*, M. Gicquel ou M. Berthe lui disent : *Mater gratiae, mater misericordae*. Il le répète...

Vers les onze heures, une sueur le met tout en eau ; et incontinent après, son pouls se retire ; et cette sueur change et devient froide. L'on fait les recommandations de l'âme. Gicquel lui crie : « Jésus » et il répète : « Jésus ». *Deus in adjutorium*, etc... et il répète tout bas : *Deus in adjutorium*.

On lui présente quelque jus d'orange, et il serre les dents.

M. Dehorgny lui dit : *Propitius esto* ; et il répète : *Propitius esto*.

A une heure et demie, une seconde fois, on lui demande la bénédiction pour sa famille et il répond : « Dieu la bénisse »...

M. Dehorgny lui demande pour les conférences et messieurs les ecclésiastiques qui y assistent ; et il répond : « Oui »,

- Pour les dames de la charité,
- Oui.
- Pour les enfants trouvés,
- Oui.
- Pour les pauvres du Nom de Jésus,
- Oui,
- Pour tous les bienfaiteurs et amis,
- Oui.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

A deux heures, une deuxième sueur ; il paraît vermeil et tout lumineux, et puis devient blanc comme la neige.

M. Gicquel lui dit trop souvent : *Deus in adjutorium* ; et se réveillant, il dit : « C'est assez ! »

Grand saint Vincent, les faibles hommes n'ont pas su vous laisser mourir en paix. Il a fallu que, même à cette minute sacrée, vous fissiez acte d'autorité. Ils avaient oublié, vous voyant assoupi, qui vous étiez. Vous les avez rappelés d'un mot à la sagesse et vous avez pu vous reposer doucement en Dieu, tandis que, penauds et attendris, ils priaient et pleuraient tout bas.

Sans doute occupâtes-vous vos dernières minutes sur la terre à demander pardon à Dieu pour cette impatience. Elle était dans votre caractère et c'est pour cela que nous vous aimons tant. Vous avez été un grand saint, mais aussi un homme gonflé de passions comme nous.

Nous vous prions de tout notre cœur au ciel, où vous jouissez de la paix des élus, mais il faut nous permettre de vous regarder aussi avec une grande piété humaine dans cette petite chambre de Saint-Lazare, où vous avez souffert votre nuit d'agonie et où l'on nous dit que vous avez rendu l'âme, un peu avant 5 heures « dans votre chaise, tout habillé, proche le feu ».

### **LES 13 BÉATIFICATIONS des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité**

Il y a 13 béatifiés et, aussi, des groupes de bienheureux, on ne peut pas tous les nommer.

#### **LES MARTYRS FRANÇAIS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

*La Révolution française qui demandait « la liberté, l'égalité et la fraternité » est très vite devenue anticléricale. En 1793-1794, la Terreur fait rage. L'Église catholique est menacée, le centre de la question étant le serment à la Constitution civile du clergé. Lorsque le Pape a pris position par rapport à cette affaire, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité ont été exhortés à ne pas prêter serment. Alors, beaucoup de ceux qui ont obéi au Pape furent tués ou moururent en prison.*

#### **BIENHEUREUX LOUIS-JOSEPH FRANÇOIS ET SES 3 COMPAGNONS :**

Béatifiés dans le groupe des 191 martyrs de septembre, le 17 octobre 1926.

**Louis-Joseph François**, né le 3 février 1751 à Busigny (Nord),  
**Jean-Henri Gruyer**, né le 13 juin 1734 à Dôle (Jura),  
**Nicolas Colin**, né le 12 décembre 1730 à Grenant-(Haute-Marne),  
**Jean-Charles Caron**, né le 31 décembre 1730 à Auchel  
(Pas-de-Calais).

Ils font partie des 72 martyrs du 3 septembre 1792 à Saint-Firmin  
(Paris). Leur fête est le 2 septembre.

**BIENHEUREUX PIERRE-RENÉ ROGUE (1758-1796)**

Né le 11 juin 1758 à Vannes (en Bretagne, France), décédé martyr  
à Vannes le 3 mars 1796. Béatifié le 10 mai 1934. Sa fête est le 2 septembre.

**BIENHEUREUSES MARIE-ANNE VAILLOT et ODILE BAUMGARTEN** (de  
l'hôpital de Saint-Jean d'Angers)

**Marie-Anne Vaillot**, née le 13 mai 1736 à Fontainebleau,  
**Odile Baumgarten**, née le 15 novembre 1750 à Gondrexange.

Mortes en martyrs le 1<sup>er</sup> février 1794. Béatifiées le 19 février 1984  
à Angers dans un groupe de 98 martyrs. Leur fête est célébrée le 1<sup>er</sup> février.

**BIENHEUREUSES MARIE-MADELEINE FONTAINE et SES 3 COMPAGNES** (de la  
Communauté d'Arras)

**Marie-Madeleine Fontaine**, née le 22 avril 1723 à Etrepagny  
(Normandie),

**Marie-Françoise Lanel**, née le 24 août 1745 à Eu (Normandie),

**Thérèse-Madeleine Fantou**, née le 28 novembre 1771 à  
Miniac-Morvan (Ille-et-Vilaine),

**Jeanne Gérard**, née le 23 octobre 1752 à Cumières (Meuse).

Ayant refusé de prêter le serment, elles sont arrêtées le 15 février  
sur de faux témoignages. Après 4 mois de détention à Arras, elles sont  
transférées à Cambrai pour y être guillotonnées le 26 juin 1794. Béatifiées le  
13 juin 1920. Leur fête est le 26 juin.

**BIENHEUREUSE MARGUERITE RUTAN**

Née le 23 avril 1736 à Metz (France), martyrisée à Dax (France) le  
9 avril 1794. Elle appartient aux martyrs de la Révolution française, mais sa  
Cause est restée fermée pour certaines objections historiques à la  
documentation. Béatifiée finalement à Dax, le 19 juin 2011. Sa fête est le  
26 juin.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

« Nous, accueillant le désir de notre frère Philippe Breton, évêque de DAX, de nombreux autres frères de l'épiscopat et de nombreux fidèles, après avoir reçu l'avis de la Congrégation pour la Cause des saints, avec notre autorité apostolique, nous accordons à la vénérable servante de Dieu, Sœur Marguerite Rutan, fille de la charité, qui a pu donner sa vie au service des pauvres et au témoignage du martyre, de s'appeler désormais Bienheureuse, et que l'on puisse célébrer sa fête dans les lieux et les voies établis par la loi chaque année le 26 juin. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen. (Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 19 juin 2011, sixième de notre pontificat. Pape Benoît XVI).

### LES AUTRES BIENHEUREUX

#### **BIENHEUREUX GHEBRÉ MICHAEL** (éthiopien)

Né en 1791 dans un village de Goggiam (Abyssinie). Baptisé, il devient moine. Il trouve dans l'évêque d'Abyssinie, Mgr Justin de Jacobis, un maître et un père spirituel. Il meurt martyr dans la région de Goggiam (centre de l'Abyssinie) fin août 1855. Béatifié le 31 octobre 1926. Sa fête est célébrée le 30 août.

#### **BIENHEUREUX MARCANTONIO DURANDO** (Italien)

Né à Mondovi (Cuneo) le 22 mai 1801, Visiteur de la Province de Turin, il mourut à Turin le 10 décembre 1880. Fondateur des Filles de la Passion de Jésus de Nazareth (Sœurs de Nazaréen). Béatifié le 20 octobre 2002. Sa fête est célébrée le 10 décembre.

#### **BIENHEUREUX FRÉDÉRIC OZANAM** (français)

Né le 23 avril 1813 à Milan, décédé à Marseille le 8 septembre 1853. Fondateur principal des « Conférences de Saint-Vincent de Paul ». Béatifié le 22 août 1997 à Notre-Dame de Paris pendant les Journées Mondiales de la Jeunesse. Sa fête est célébrée le 9 septembre.

#### **BIENHEUREUSE ROSALIE RENDU** (française)

Née le 9 septembre 1786 à Confort (France), elle décéda à Paris le 7 février 1856. Elle a aidé Ozanam dans l'apostolat et le service des pauvres. Mais elle était contestée par ses Supérieurs, particulièrement par le Père général qui la considérait un peu irrégulière, il n'est pas allé à ses funérailles, mais ses funérailles ont été un triomphe à Paris. Mais les Sœurs de sa

Communauté ont laissé des témoignages écrits qui contestaient l'opinion du Supérieur général. Béatifiée le 9 novembre 2003. Sa fête est célébrée le 7 février.

**BIENHEUREUSE LINDALVA JUSTO DE OLIVEIRA** (brésilienne)

Née à Açú (nord du Brésil) en 1953, est décédée martyr à Salvador de Bahia le 9 avril 1993 (vendredi saint). Déclarée vénérable par le décret du Pape sur le martyr le 16 décembre 2006, elle fut béatifiée le 2 décembre 2007 à San Salvador de Bahia, au Brésil (première femme brésilienne appartenant à un ordre religieux). Mémoire liturgique: 7 janvier.

**BIENHEUREUSE GIUSEPPINA NICOLI** (italienne)

Née le 18 novembre 1863 à Casatima (Pavie, au nord de l'Italie), elle a surtout vécu en Sardaigne, totalement dédiée aux pauvres. Elle décède à Cagliari le 31 décembre 1924. Déclarée vénérable par décret du Pape sur les vertus le 28 avril 2006. Béatifiée à Cagliari 3 février 2008. Sa fête est le 3 février.

**BIENHEUREUSE MARTA ANNA WIECKA** (polonaise)

Née le 12 janvier 1874 à Nowy Wiec (en territoire polonais), décédée à Sniatyn (aujourd'hui en Ukraine) le 30 mai 1904. Déclarée vénérable par décret du Pape sur les vertus le 20 décembre 2004, elle est béatifiée en Ukraine (Lviv) le 24 mai 2008.

**LES MARTYRS DE LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE (1936)**

*Les violences se sont intensifiées entre le 18 juillet 1936 et le 1<sup>er</sup> avril 1939, donnant lieu à une véritable persécution religieuse, qui a entraîné la destruction de 70% des églises espagnoles et l'assassinat de près de dix mille personnes, dont 13 évêques, 4 184 prêtres et séminaristes, 2 365 religieux, 283 religieuses et plusieurs milliers de laïcs des deux sexes, dont le nombre est toutefois impossible à préciser.*

**Béatification à TARRAGONA le 13 octobre 2013**

Un groupe de 522 martyrs espagnols (divers diocèses) dont  
**15 Prêtres de la Mission et 28 Filles de la Charité** (13 de Valencia et 15 de Madrid)

**PÈRE FORTUNATO VELASCO TOBAR** et ses **14** compagnons  
**SŒUR JOSEPHA MARTINEZ PEREZ** et ses **12** compagnes

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

**SŒUR MELCHIORA ADORACION CORETES BUENO** et ses **14** compagnes. La fête liturgique est le 6 novembre.

*Béatification à MADRID le 11 novembre 2017*

**\* Un groupe de 18 Prêtres et de 15 Frères de la Mission avec 6 laïcs de l'Association de la Médaille miraculeuse.**

**PÈRE JOSÉ MARIA FERNADEZ SANCHEZ** et ses **38** compagnons

**\* Un groupe de 6 Prêtres de la Mission, de 2 Filles de la Charité, de 5 prêtres diocésains, chapelains de l'Association de la Médaille miraculeuse et de 7 laïcs.**

**PÈRE VICENTE GUERALT LLORET** et ses **20** compagnons.

### LES 4 VÉNÉRABLES

#### 3 Prêtres de la Mission et 1 Fille de la Charité

*Être « Vénérable » signifie que le Pape a prononcé l'héroïcité des vertus mais il faut encore un miracle pour arriver à la béatification.*

**PÈRE SALVATORE MICALIZZI** (italien)

Né le 5 novembre 1856 à Naples, décédé à Naples le 14 octobre 1937. Déclaré « vénérable » par le décret du Pape sur les vertus du 16 décembre 2006, nous attendons de la part de la Congrégation des Saints l'approbation d'un miracle.

**MGR GIOVANNI FRANCESCO GNIDOVEC** (slovène)

Né le 29 septembre 1873 à Veliki Lipovec (Ljubljana, Slovénie), il a beaucoup travaillé pour l'œcuménisme dans la région des Balkans, il a béni Mère Teresa de Calcutta qui, elle-même, a témoigné de la sainteté de sa vie. Quand un saint parle de la sainteté d'une autre personne, son témoignage a beaucoup de poids. Il est décédé à Ljubljana le 3 février 1939. La *Positio super virtutibus* a été donnée à la Congrégation des Saints en 2000. Déclaré « vénérable » le 27 mars 2010. Un miracle obtenu par son intercession a été présenté à la même Congrégation en 2007.

**DOM ANTONIO FERREIRA VICOSO** (portugais)

Né le 13 mai 1787 à Peniche, Leira (Portugal), décédé à Mariana (Brésil) le 7 juillet 1875. La *Positio super virtutibus* présentée en 2001 a été approuvée par les consultants historiques de la Congrégation des Saints le 23 avril 2002. Déclaré « vénérable » le 8 juillet 2014. Un miracle obtenu par son intercession a été présenté à la « Consulta Medica » en 2018.

**SŒUR JUSTA DOMINGUEZ DE VIDAURRETA E IDOY** (espagnole)

Née le 2 novembre 1875 à Azpeitia (Espagne). Visitatrice de Madrid, elle meurt à Madrid le 18 décembre 1958. La *Positio super virtutibus* a été présentée en 2001. Déclarée « vénérable » le 14 avril 2018. Un miracle obtenu par son intercession en 1994 a été présenté à la « Consulta Medica » en 2018.

## UNE VINGTAINE DE CAUSES de BÉATIFICATION SONT EN COURS

### « Les Serviteurs de Dieu » ou « les Servantes de Dieu »

*Quand on commence une Cause de béatification, la première étape est d'être « Serviteur de Dieu ». Pour les serviteurs de Dieu vers la béatification, l'enquête diocésaine (témoignages et documentation) est résumée en un seul volume (Positio) qui, si elle obtient le jugement favorable de la Congrégation des Saints, aboutira au décret autorisé par le Pape. Un tel décret des martyrs autorise immédiatement la béatification (les martyrs n'ont pas besoin de miracle pour être béatifiés) ; pour les autres Serviteurs de Dieu, qui s'appellent maintenant les « Vénérables », un miracle sera nécessaire. L'invocation et la prière doivent se référer au seul Serviteur de Dieu, afin que l'on puisse ensuite lui attribuer une guérison extraordinaire et scientifiquement inexplicable.*

**LES MARTYRS DE CHINE**

*L'enquête diocésaine, menée en Chine et présentée en 1936 à la Congrégation des Saints, comprend 931 martyrs, la plupart du temps des laïcs, tués lors de la révolution des Boxeurs de 1900. Les dossiers sont complets mais restent bloqués au Saint-Siège pour des questions diplomatiques.*

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

**PÈRE JULES GARRIGUES et 4 autres Prêtres de la Mission** : Père Maurice-Charles Pascal Doré, Père Pasquale Raffaele d'Addosio, Père Antonio Claurio Chavanne, Père Nie Pietro. Jules Garrigues, né le 23 juin 1840 à Saint-Sernin de Gourgois (France) est martyrisé à Pékin le 14 juin 1900.

**PÈRE CLAUDE CHEVRIER**, français (né le 13 août 1821 à Saint-Jodard, France) et **VINCENIUS OU** (chinois, né en 1821 à Guangdong, Chine).

**SŒUR MARIE-THÉRÈSE MARGUET et 9 autres Filles de la Charité**. Martyres le 20 juin 1870 à Tianjin, Hebei (Chine). *L'enquête diocésaine, Tientsin 1925.*

**MGR FRANCIS HUBERT SCHRAVEN** (hollandais) et **4 prêtres de la Mission, 2 Frères de la Mission** et un Père trappiste.

Mgr Schraven, né le 13 octobre 1873 à Lottum (Limburg) en Hollande, a été tué lors du massacre du 9 octobre 1937 à Cheng Ting Fu (Chine) pendant la guerre sino-japonaise. L'enquête diocésaine dans le diocèse de Roemond (Pays-Bas) a débuté le 23 mars 2013 et a été clôturée le 3 janvier 2014. La rédaction de la *Positio super Martyrio* est en cours.

*Pendant la guerre sino-japonaise, la paroisse de Tchengting, qui comprenait un vaste espace muré de 60 acres, a accueilli des centaines de femmes et de filles chinoises venues chercher refuge auprès des soldats de l'armée japonaise. Mgr Schraven et ses compagnons ont été massacrés par l'avant-garde japonaise, composée de mercenaires à qui on avait confié un « sale boulot ». La raison du massacre est inconnue, car normalement les Européens n'étaient pas contrariés par les Japonais, mais nos confrères sont morts, victimes de leur devoir, après être restés avec les personnes dont ils se sentaient responsables et les réfugiés qu'ils avaient accueillis.*

### AUTRES CAUSES EN COURS

**PÈRE GIAMBATTISTA MANZELLA** (italien)

Né le 21 janvier 1855 à Soncino (Crémone, Italie). Missionnaire en Sardaigne, décédé à Sassari le 23 octobre 1937. Le processus diocésain sur les vertus et la renommée de la sainteté a été célébré à la fois à Sassari et à Turin, et s'est achevé en 1964. Établir la *Positio super virtutibus* attend l'acquisition de certains documents nécessaires pour résoudre tous les obstacles historiographiques.



**SŒUR FRANCESCA BENICIA DE OLIVEIRA** (brésilienne)

Née le 23 août 1896 à Redenção (Brésil), décédée à Baturité-Ceará (Brésil) le 6 juillet 1966. L'enquête diocésaine sur les vertus et la renommée de la sainteté a débuté à Fortaleza en 1995 et a été remise à la Congrégation des Saints en 2001.

**MGR BONAVENTURA CODINA Y AUGEROLAS** (espagnol)

Né le 13 juillet 1786 à Hostarlich (Espagne). Directeur des Filles de la Charité à l'époque du Père Etienne, le Supérieur général. Nommé Evêque des Canaries par le Pape, il n'appartenait plus à la Congrégation de la Mission. (Actuellement, un confrère nommé évêque reste toujours membre de la Congrégation). Décédé à Las Palmas (Canaries) le 18 novembre 1857. Les actes de l'enquête diocésaine ont été remis à la Congrégation des Saints en 2001.

**MGR EMILIO LISSON CHAVES** (péruvien)

Né le 24 mai 1872 à Arequipa (Pérou). Lors de la grande crise économique des années 1930 en Amérique, il a été entièrement en faveur des pauvres. Appelé à Rome, il a continué de s'occuper des pauvres. Il est mort en Espagne, à Valence le 24 décembre 1961. L'enquête diocésaine sur les vertus et la renommée de la sainteté débuta à Valence le 20 septembre 2003.

**SŒUR GABRIELLA BORGARINO** (italienne)

Née le 2 septembre 1880 à Boves (Coni, Italie), décédée à Luserna (Italie) le 1<sup>er</sup> janvier 1949. Les actes de l'enquête diocésaine de Pinerolo ont été remis à la Congrégation des Saints en 2004. Elle a reçu l'accueil favorable de la consultation historique de l'héroïcité des vertus. La « *Positio super virtutibus* » a été présentée en 2018. Il y a eu un miracle en 2012. La Cause est très avancée.

**SŒUR ANNA CANTALUPO** (italienne)

Née le 3 septembre 1888 à Naples, décédée à Catane (Sicile) le 17 mars 1983. Héroïque pour les pauvres. L'enquête diocésaine sur les vertus et la renommée de la sainteté, a été présentée à la Congrégation des Saints en 2008. La « *Positio super virtutibus* » va être terminée.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

### **SANTIAGO MASARNAU** (espagnol)

Né le 10 décembre 1805 à Madrid, militant religieux contre la pauvreté, décédé à Madrid le 14 décembre 1882. Fondateur de la branche espagnole de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. L'enquête diocésaine de Madrid sur les vertus et la renommée de la sainteté s'est terminée en 2000. La « *Positio super virtutibus* » a été approuvée par la Commission historique le 30 octobre 2007.

### **SŒUR BARBARA SAMULOWSKA** (polonaise, missionnaire au Guatemala)

Née en 1865 à Woryty, Gietrzwald (nord de la Pologne), décédée à Guatemala le 6 décembre 1950. L'enquête diocésaine sur les vertus et la renommée de la sainteté a débuté à Gietrzwald le 2 février 2005 et a obtenu la validité le 2008. Depuis ce moment, la Cause est bloquée mais nous espérons bien la faire revivre.

### **PÈRE JOZEF FLORKO** (ukrainien)

Né le 8 mai 1915 à Winnikach (Lviv, Ukraine). Lazariste en Pologne, mort martyr dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, près de Hanovre (Basse-Saxe), le 25 février 1945 sous la persécution nazie, donne le titre au groupe de ses 10 compagnons martyrs. L'enquête diocésaine a débuté à Cracovie le 17 septembre 2003.

### **SŒUR CECILIA CHARRIN** (française, missionnaire au Guatemala)

Née le 17 février 1890 à Saint-Etienne-des-Oulliers (Rhône, France), décédée au Guatemala le 13 juillet 1973. L'enquête diocésaine (Guatemala) sur les vertus et la renommée de la sainteté a reçu la validité le 30 septembre 2016.

### **PÈRE JAN HAVLIK** (slovaque)

Né le 12 février 1928 à Dubovec, en Slovaquie. En 1949, il entre au noviciat de la Congrégation de la Mission. Un an plus tard, il est transféré dans un « monastère spécial pour jeunes religieux » afin d'être « rééduqué ». En 1951, il est arrêté pour avoir étudié la théologie. Après 11 ans de souffrances en prison et de travaux forcés, il est libéré gravement malade, il mourut subitement en tant que novice avant de pouvoir émettre les vœux. L'enquête diocésaine, ouverte à Skalica (archidiocèse de Bratislava, Slovaquie), achevée à Bratislava le 24 février

2018 et envoyée à Rome, a été ouverte en 2018 (c'est-à-dire que les scellés ont été enlevés) par la Congrégation des Saints (Rome).

#### **SŒUR TERESA (OLGA) TABELLI** (italienne)

Née le 17 janvier 1885 à Revere di Mantova (nord de l'Italie). Entrée en 1903 chez les Filles de la Charité, elle est envoyée en 1907 à Cagliari. Compagne de la bienheureuse Nicoli, elles travaillent ensemble. A la mort de Sœur Nicoli en 1925, Sœur Teresa poursuit l'œuvre avec une charité héroïque. Elle meurt à Cagliari le 23 février 1964, entourée d'une grande réputation de sainteté. L'enquête diocésaine pour sa béatification a débuté à Cagliari le 6 novembre 2016.

#### **SŒUR LÉOPOLDINE BRANDIS** (autrichienne)

Née le 27 novembre 1815 à Graz (Autriche). En 1837, elle entre chez les Sœurs de la Miséricorde de saint Vincent de Paul à Munich (Allemagne). En 1841, Sœur Léopoldine et quelques compagnes retournent à Graz pour commencer le service des malades à l'Hôpital général de la ville, elle devient la Supérieure de la petite Communauté des Sœurs de la Miséricorde de Graz et les vocations se multiplient. Le désir de Sœur Léopoldine est de vivre selon les règles originales de saint Vincent et de la Compagnie. En 1851, les Sœurs de la Charité de Graz sont rattachées à la Compagnie des Filles de la Charité. Elle est nommée première Visitatrice de la Province de Graz (comprenant tous les pays de l'ancien empire austro-hongrois). Pour assurer aux malades des soins de nuit à leur domicile, elle fonde une nouvelle institution intitulée « Filles des malades », aujourd'hui les Sœurs de Marie de la Médaille Miraculeuse, reconnue comme congrégation en 1925. Décédée en 1900, elle est enterrée dans la crypte de la Maison Provinciale des Filles de la Charité à Graz. Le processus de béatification a débuté à Graz en mars 2017.

#### **PÈRE GIUSEPPE ALLOATTI** (italien)

Né en 1857 à Villastellone (Turin), décédé en 1933 à Chieri (Turin) où il passa les 6 dernières années de sa vie. Missionnaire en Bulgarie, il fonde en 1889 les Sœurs de l'Eucharistie et travaille beaucoup dans le domaine œcuménique, particulièrement avec les Orthodoxes. De 1925 à 1927, il est très ami avec Mgr Angelo Roncalli, Nonce en Bulgarie de 1925 à 1934 (élu pape Jean XXIII en 1958). Il a été demandé de commencer la Cause de la béatification à Turin.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

### PROCESSUS D'UNE BÉATIFICATION

Tous les saints canonisés ont vécu dans la sainteté, mais tous ceux qui vivent dans la sainteté ne seront pas béatifiés ou canonisés. Parmi les personnes qui vivent héroïquement toutes les vertus chrétiennes, l'Église en choisit quelques-unes qui seront béatifiées et canonisées. Car les critères de la sainteté ne sont pas seulement l'héroïcité des vertus. Regardons plus attentivement cet aspect particulier de la sainteté qu'est la sainteté canonisable et les critères qui permettent de distinguer cette sainteté générale de la sainteté canonisable ? Dans l'instruction « Sanctorum Mater » (2007), la Congrégation pour les Causes des Saints définit les normes d'ouverture d'une Cause de béatification.

#### QUELLES SONT LES ÉTAPES A SUIVRE POUR COMMENCER UNE CAUSE DE BÉATIFICATION ?

Qui écrit une lettre ? Qui est l'acteur ? Qui est le Postulateur ? Qui est l'Évêque ? Quel est le contenu d'une lettre à adresser à l'évêque pour demander une Cause de béatification ? Qui est la Congrégation des Saints ? Quelle est la phase diocésaine ? Quelle est la phase romaine ?

Une Cause de béatification est comme une Cause qui commence devant un tribunal. Cela peut sembler étrange mais un tribunal ne commence pas s'il n'y a pas de dénonciation. Dans le cas d'une béatification, la dénonciation n'est pas un délit mais une question positive. Le tribunal ne commence pas si personne ne commence. Celui qui commence, c'est l'acteur de la Cause, celui qui présente une question. Il faut aussi un accusateur, un défenseur et un juge.

#### 1 – LES ACTEURS DE LA CAUSE

Les acteurs d'une Cause de béatification sont soit une personne, soit plus généralement un groupe de fidèles, une congrégation religieuse, une communauté, une association... qui demande à l'évêque d'ouvrir l'enquête diocésaine sur une possible béatification. Mais la question doit toujours être présentée par le Postulateur de la Cause, qui est la personne compétente désignée par les acteurs et acceptée par le Saint-Siège (Congrégation pour la Cause des Saints). Il n'y a pas de communication directe entre l'acteur et l'évêque, l'acteur ne peut pas parler avec l'évêque mais cela se fera à travers le Postulateur qui est nommé par l'acteur. Donc,

la première chose à faire de la part d'un acteur qui veut commencer la Cause, est donc de nommer un Postulateur.

## 2 – LE POSTULATEUR

Le Postulateur doit être accepté par la Congrégation des Saints. C'est inutile de nommer un Postulateur s'il n'est pas accepté par le Saint-Siège. Le Postulateur doit connaître la théologie, le droit canonique, la procédure de la Congrégation des Saints ; cela signifie qu'il a suivi le cours spécifique donné par la Congrégation des Saints et avoir obtenu le diplôme pour être reconnu comme compétent.

La Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité n'ont pas besoin de nommer un Postulateur parce qu'elles ont déjà un Postulateur général nommé par le Supérieur général et accepté par la Congrégation des Saints. Donc, une Visitatrice ne doit pas nommer un Postulateur. Beaucoup de congrégations ont un Postulateur général.

La question va être posée à l'évêque par le Postulateur, mais elle ne peut être posée avant cinq ans après le décès du candidat à la béatification. (De même, une demande de Cause de béatification ne peut plus être présentée après 30 ans de la mort parce qu'il y a risque de vouloir laisser mourir les témoins. Cependant, tout est possible s'il est possible de démontrer les raisons de cette attente pour faire la demande. Par exemple, pour les martyrs de Chine, il n'était pas possible de présenter ces causes en raison du régime communiste).

**Le Postulateur doit recueillir la documentation sur la réputation de sainteté... et la présenter, au nom de l'acteur, à l'évêque compétent.**

Dans l'instruction *Sanctorum Mater*, l'article 7 § 1 précise : « Avant de décider du début de la Cause, l'évêque diocésain ou éparchial devra vérifier si, dans une partie significative du peuple de Dieu, le serviteur de Dieu jouit d'une réputation de sainteté ou de martyr, associé à une réputation de signes authentiques et généralisés. » Ce ne sont pas tous les saints ni tous les martyrs qui sont vénérés. Ils sont saints mais si personne n'est intéressé par la dévotion à ce saint, pourquoi le canoniser ?

L'article 7 § 2 souligne encore que « La renommée doit être spontanée et non obtenue artificiellement. Elle doit être stable, continue,

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

*répandue parmi les personnes dignes de foi, en vigueur dans une partie importante du peuple de Dieu. » Si quelqu'un dit : « ma tante est une sainte », je voudrai qu'on introduise sa Cause mais si personne ne la connaît, pourquoi la béatifier ? Il est nécessaire de prouver qu'un groupe consistant du peuple de Dieu veut cette béatification.*

*« Le postulateur devra avant tout recueillir la documentation sur la réputation de sainteté ou de martyr et sur la réputation des signes et la présenter, au nom de l'acteur, à l'évêque compétent ». (Sanctorum Mater, article 8 § 1).*

Pour commencer une Cause de béatification, il faut apporter suffisamment de documents. Par exemple, dans les années 1920, le diocèse de Dax a présenté le projet de la reconnaissance du martyr de Marguerite Rutan avec d'autres martyrs de la Révolution française. Les Sœurs d'Arras avaient été béatifiées mais pas Sœur Rutan parce que, à l'époque, l'avocat du diable avait présenté des objections sur le motif du martyr. En effet, le motif du martyr doit être la foi, la fidélité à Jésus mais pas la politique. Or, dans la documentation, la Cause de Marguerite Rutan était soi-disant politique parce que, pendant la Révolution française, elle avait favorisé les Allemands. Alors l'avocat du diable a dit : « nous devons démontrer pour quelles raisons elle a été tuée ». Et à ce moment le Postulateur n'a rien répondu. Alors, la Congrégation des Saints a dit qu'elle n'était pas martyr de la foi. Plusieurs années plus tard, la Cause a été reprise parce qu'on pouvait démontrer qu'elle avait bien été martyrisée pour la foi, qu'elle avait refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé et que la question politique n'avait été qu'un prétexte pour l'accuser à tort. Il fallait encore démontrer qu'il y avait bien une dévotion d'une partie du peuple à son égard après sa mort.

### 3 – LA PHASE DIOCÉSAINNE

#### L'ÉVÊQUE COMPÉTENT

La présentation d'une cause de béatification doit être faite par le Postulateur à l'évêque du diocèse où celui, qui est proposé pour la béatification, est mort. C'est cet évêque du lieu qui a la responsabilité d'évaluer la documentation et d'ouvrir l'enquête diocésaine pour la béatification.

## ÉVALUATION DE LA DOCUMENTATION PAR LE DIOCÈSE

« *L'Évêque devra évaluer la documentation pour vérifier l'existence de la réputation de sainteté ou de martyre, de la réputation de signes et l'importance ecclésiale de la Cause.* » § 3 - *La documentation doit être jointe aux actes de l'Enquête. (Sanctorum Mater article 8 § 2).*

L'évêque connaît les normes pour commencer l'enquête, il doit vérifier les causes de la sainteté ; il ne doit pas ouvrir une enquête si celles-ci sont insuffisantes ; il doit avoir obtenu le *Nihil Obstat* du Saint-Siège qui a fait, de son côté, des recherches auprès des Congrégations du Vatican : la Congrégation pour la doctrine de la foi, la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, la Congrégation pour les Évêques, afin de vérifier qu'il n'y ait pas de documents secrets contre ce candidat. S'il y a quelques documents contraires, le Saint-Siège dit « non ! Inutile de commencer, il y a un obstacle » mais le Saint-Siège n'est pas tenu d'en révéler les raisons.

## OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PAR LE DIOCÈSE : « ÊTRE SERVITEUR DE DIEU »

Après avoir reçu le « *Nihil Obstat* » (*pas de problème*) de la Congrégation des Saints et après avoir vérifié que le candidat a une renommée de sainteté vraie, constante et répandue parmi les fidèles, l'évêque décide l'ouverture de l'enquête dans le diocèse.

Quand l'évêque accepte la demande du Postulateur général et commence le processus de béatification, le candidat est appelé désormais « *Serviteur de Dieu* » ou « *Servante de Dieu* ». Peut-être qu'il n'ira pas plus loin, mais il reste « *Serviteur ou Servante de Dieu* ». L'enquête se déroule sur fond de témoignages, de récits et des documents apportés.

### **L'évêque préside seulement la première session.**

**Toutes les autres sessions seront présidées par un juge délégué de l'Évêque** et un notaire. Tous deux prêtent serment sur la Bible.

La Cause commence. Le juge délégué reçoit tous les témoins et vérifie qu'ils sont libres, légitimement convoqués. Il signera toutes les sessions.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

Le tribunal qui doit défendre la Cause va nommer une **Commission historique** (3 personnes minimum) qui doit consulter toutes les archives, tous les documents, tous les témoignages, tous les écrits et faire une relation signée pour confirmer qu'elle a bien tout contrôlé.

*Tous les écrits* seront contrôlés par une **Commission de théologiens** qui doit vérifier qu'il n'y a rien contre la foi et la morale.

Quand tout est fini, on arrive à la **dernière session qui est clôturée par l'évêque**. L'étude critique des écrits est condensée dans un **document secret scellé**. Une copie authentifiée du document reste dans le diocèse mais ne peut pas être ouvert sans l'autorisation du Saint-Siège ; deux autres copies authentifiées par le tribunal sont envoyées à Rome à la Congrégation des Saints, l'une sera donnée au Postulateur général. La Congrégation des Saints et le Postulateur mèneront l'instruction finale.

### 4 – LA PHASE ROMAINE

La Congrégation des Saints, ayant reçu le dossier, après avoir vérifié la validité de l'enquête menée dans le diocèse, désigne un rapporteur de la Cause chargé de faire une synthèse de toute la documentation (biographie, vertus...) appelée « **La Positio super virtutibus** du Serviteur de Dieu ». La *Positio* constitue la démonstration raisonnée (*Informatio*) des vertus héroïques, grâce à l'utilisation des témoignages et des documents rassemblés dans l'enquête diocésaine (*Summarium*).

#### **LE DÉCRET D'HÉROÏCITÉ DES VERTUS POUR DEVENIR « VÉNÉRABLE »**

Il faut attendre le **jugement des 9 théologiens** qui doivent répondre à trois questions :

- La *Positio* est-elle bien écrite et suffisamment approfondie ?
- Le Serviteur de Dieu a-t-il observé les vertus de manière héroïque ?
- Est-il nécessaire et approprié de béatifier ce candidat ? Qui est intéressé par sa béatification ?

Après l'avis favorable des 9 théologiens, **un collège de cardinaux et d'évêques** est interrogé sur la *Positio* et sur l'héroïcité des vertus.

Puis le Préfet de la Congrégation des Saints va présenter l'affaire au Saint-Père. Alors, le Pape autorise la lecture du « décret d'héroïcité des vertus » qui fait du « Serviteur de Dieu » un « Vénérable ».



**LE DÉCRET DE MIRACLE POUR LA BÉATIFICATION POUR DEVENIR  
« BIENHEUREUX »**

Pour la béatification, un miracle obtenu par l'intercession du Serviteur de Dieu est requis : pour être pris en considération par la Congrégation des Saints, une enquête diocésaine est requise, avec la même procédure que celle indiquée ci-dessus : Témoignages, Docteurs, *Positio super miro (Informatio et Summarium)*. Puis, tout est livré à la Congrégation des Saints.

**La Positio sur le Miracle** présentée à Rome est examinée par **7 médecins**, appelés à exprimer leur opinion sur le caractère extraordinaire de la guérison, qui doit être démontrée comme étant instantanée, définitive, totale, sans explications médicales plausibles.

Si l'opinion des médecins est favorable, un congrès de **9 théologiens**, présidé par le Promoteur général de la Foi, sera appelé à se prononcer sur la surnaturalité de l'événement en question et sur le fait que l'intercession invoquée a été adressée au Serviteur de Dieu.

Pour le miracle, comme pour la nature héroïque des vertus, une **réunion des évêques et des cardinaux** est prévue. La décision finale revient au **Pape** à qui on a transmis le dossier et le décret de miracle. Le Saint-Père tranche et autorise la lecture du décret.

Avec la béatification, le Pape établit la date de la mémoire dans le calendrier liturgique local ou de la famille religieuse. La béatification est un acte papal, mais le rite aura lieu dans le diocèse, qui a promu la Cause du nouveau bienheureux, ou dans un autre lieu approprié, et sera célébré par un représentant du Saint-Père. (*Communication de la Congrégation pour la Cause des Saints sur les nouvelles dispositions sur les rites de béatification, du 29 septembre 2005*).

**LE DÉCRET DE MIRACLE POUR LA CANONISATION POUR DEVENIR  
« SAINT »**

Un autre miracle, qui a lieu après la béatification et a été approuvé avec la procédure décrite ci-dessus, est nécessaire pour être proclamé Saint avec la canonisation.

## Les saints et bienheureux de la Famille vincentienne

### EN GUISE DE CONCLUSION

En tant que Postulateur général, je veux rappeler que chacun est responsable de sa partie, le Postulateur fait la sienne mais le groupe des acteurs doit aussi faire la sienne qui est de démontrer la sainteté du candidat. Nous sommes tous impliqués dans le processus de béatification et de canonisation, chacun en fonction de son rôle et de sa tâche spécifiques : les acteurs (qui sont principalement responsables de la Cause qu'ils souhaitent voir débiter) ; le Postulateur qui est le médiateur entre l'acteur et la Congrégation des Saints ; le vice-Postulateur (avec la nomination faite par le Postulateur) qui suit la Cause lorsqu'elle est au niveau diocésain.

Chacun doit bien connaître son rôle et l'assumer. Mais il arrive parfois qu'on se renvoie mutuellement la responsabilité : l'acteur pense que cela dépend du Postulateur ou de l'Évêque ; le Postulateur dit : « cela dépend de l'acteur », l'Évêque dit : « cela dépend de la Congrégation des Saints » ! La confusion qui existe le plus fréquemment, c'est de penser que la Congrégation des Saints travaille en faveur des Causes des saints. Je dois dire que la Congrégation des Saints ne fait rien en leur faveur ; à l'inverse, elle travaille contre eux parce qu'elle juge, elle fait l'avocat du diable et rejette généralement ce qui se fait. Pourquoi ? Les acteurs, qui demandent la béatification d'une personne, doivent prouver sa sainteté et donner les éléments qui justifient une telle demande. Lorsque la Congrégation des Saints pose des questions, l'acteur doit répondre, c'est lui qui en prend toute la responsabilité mais il doit répondre à travers le Postulateur. Chacun a tendance à se renvoyer la responsabilité mais chacun doit bien connaître son rôle et l'assumer.

Les acteurs qui désirent la béatification sont donc impliqués pour démontrer la renommée « généralisée et constante » de la sainteté. Il est donc nécessaire d'envoyer des documents sur les initiatives, les grâces obtenues et les nouvelles au postulateur général de la famille vincentienne, comme nous le rappelle notre Supérieur général.

Père Giuseppe GUERRA, CM  
*Postulateur des causes des Saints de la Famille vincentienne*